



République Islamique de Mauritanie

Honneur –Fraternité – Justice

Ministère de l'Economie et des Finances

Projet de Loi de Finances pour l'année 2019

RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Octobre 2018

"Les Mauritaniens saisissent aujourd'hui le développement remarquable qu'ont connu les infrastructures, notamment les routes, les barrages, les ports et les aéroports. Tout comme, ils appréhendent les progrès significatifs enregistrés au niveau de l'agriculture, de l'élevage et les réalisations en termes de projets stratégiques dans les domaines de l'hydraulique et de l'énergie. Ces réalisations, comme toutes les autres, n'auraient vu le jour sans la lutte que nous avons livrée contre la gabegie et les prévaricateurs ; lutte qui a redonné respect à la chose publique et permis une meilleure utilisation des ressources du pays désormais exclusivement orientées au service du citoyen."

*Discours du Président de la République
à l'occasion de la commémoration du
56ème anniversaire de l'indépendance
nationale*

Table des matières

Liste des figures	5
Liste des tableaux.....	6
Sigles et acronymes	7
Introduction.....	9
I.Conjoncture économique internationale.....	10
I.1. Croissance économique	10
I.2. Prix et Inflation.....	14
I.3. Echanges commerciaux	15
I.4. Investissements directs étrangers.....	16
II.Situation économique nationale	18
II.1. Croissance économique 2017-2018	18
II.2. Balance de paiement.....	22
II.3. Situation monétaire et prix.....	27
Situation monétaire	27
Masse monétaire	28
Inflation	29
II.4. Dette extérieure.....	29
Stock total	29
Dette bilatérale	31
Dette multilatérale	31
Services de la dette extérieure	31
III. Situation des Finances publiques	33
III. 1. Recettes publiques	34
Recettes totales.....	34
Recettes fiscales.....	34
Recettes non fiscales	37
Dons.....	37
III.2. Dépenses budgétaires.....	38
Dépenses totales	38

Dépenses courantes	40
Traitements et salaires	41
Dépenses sur biens et services.....	42
Subventions et transferts.....	43
Projets de développement	43
III.3. Solde budgétaire	46
IV.Perspectives économiques et financières pour 2019	47
IV.1. Objectifs macroéconomiques et financiers 2019.....	47
IV.2. Evolution des grandes masses du projet de budget 2018.....	48
Ressources budgétaires.....	49
Charges du budget de l'Etat	51
Solde budgétaire.....	57
Annexes	60
Annexe 1 : Indicateurs macroéconomiques.....	60
Annexe 2 : Tableau des opérations financières de l'Etat.....	61
Annexe 3 : Equilibre budgétaire	62
Annexe 4 : Dépenses budgétaires	63
Annexe 5: Ressources budgétaires.....	64

Liste des figures

Figure 1: Croissance économique mondiale 2017-2019	11
Figure 2: Inflation globale au niveau mondial 2010-2019.....	15
Figure 3: Entrées d'IDE par région 2015-2017.....	16
Figure 4: Répartition de l'IDE par région 2017	17
Figure 5: Evolution de la part des secteurs économiques dans le PIB 1998-2018	19
Figure 6: Structure du PIBr du secteur primaire 2018.....	20
Figure 7: Répartition du PIB du secteur secondaire par activités.....	21
Figure 8: Structure du PIB du secteur tertiaire 2018.....	22
Figure 9: Compte courant en pourcentage du PIB 2015-2017	23
Figure 10: Variations annuelles des exportations et des importations des biens 2010-2017	24
Figure 11: Prix des produits miniers 2014-2018	25
Figure 12: Evolution des réserves officielles globales 2015- 2017	26
Figure 13: Evolution de la masse monétaire 2015-2018	28
Figure 14: Indicateurs de l'inflation 2015-2018.....	29
Figure 15: Stock total de la dette 2016-2017.....	30
Figure 16: Répartition de l'encours de la dette extérieure selon les créanciers.....	30
Figure 17: Répartition des services de la dette extérieure	31
Figure 18: Evolution des recettes budgétaires Janvier –Août pour 2017 et2018.....	34
Figure 19: Le poids des recettes fiscales dans les recettes totales hors dons et dans le PIB	35
Figure 20: Structure des recettes fiscales janvier -août 2018.....	35
Figure 21: comportements des recettes fiscales (IRP, TBS).....	36
Figure 22: Evolution des recettes non fiscales en glissement annuel janvier-août 2018	37
Figure 23: Etat de réalisation des dons janvier - août 2018.....	37
Figure 24: Ratio dépenses publiques au PIB	39
Figure 25: Exécution des dépenses et prêts nets au cours des 8 premiers mois de 2017...40	
Figure 26: Evolution mensuelle comparée des recettes et des dépenses janvier –août 2017-2018	41
Figure 27: Principaux indicateurs des traitements et salaires 2015-2018	42
Figure 28: Principaux indicateurs des dépenses sur biens et services.....	42
Figure 29: Principaux indicateurs des transferts et subventions.....	43

Liste des tableaux

Tableau 1: Croissance économique mondiale 2017-2019	11
Tableau 2: Croissance du PIB réel des pays émergents et pays en développement	12
Tableau 3: Croissance du PIB réel de la région MOANAP	13
Tableau 4: Croissance du PIB réel de l'Afrique subsaharienne	14
Tableau 5: Balance courante 2015-2017	23
Tableau 6: Evolution de la structure des exportations nationales 2015-2017.....	24
Tableau 7: Evolution de la structure des importations nationales 2015-2017.....	26
Tableau 8: Contreparties de la masse monétaire.....	28
Tableau 9: Exécution des dépenses courantes janvier-août 2018.....	40
Tableau 10: Conventions de financements	44
Tableau 11: Principaux projets publics qui seront exécutés au cours de l'année 2019	54
Tableau 12: La répartition des principaux flux du projet de budget pour l'année 2019	58

Sigles et acronymes

BAD	Banque africaine du développement
BCI	Budget consolidé d'investissement
BCM	Banque centrale de Mauritanie
BIC	Bénéfice industriel et commercial
BID	Banque islamique de développement
BM	Banque mondiale
BNC	Bénéfice non commercial
CEA-5	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
COMESA	Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CUT	Compte unique du trésor
DFI	Droit fiscal à l'importation
FADES	Fonds arabe pour le Développement économique et social
IDA	International association développent
IDE	Investissements directs étrangers
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
IMF	Impôt minimum forfaitaire
IRCM	Impôts sur le revenu des capitaux mobiliers
ITS	Impôt sur les traitements et salaires
LFR	Loi de finances rectificative
MCM	Mauritanian cooper mining
MOANAP	Moyen- Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan
ODD	Objectifs de développement durable
PAHABO	Projet Aménagement Hydro agricole dans le Brakna Ouest
PAP	Plan d'actions prioritaires
PDRI	Programme de développement rural intégré
PEM	Perspectives de l'économie mondiale

PIB	Produit intérieur brut
PIP	Programme d'investissements publics
PLFI	Projet de loi de finances initiale
PTF	Partenaires techniques et financiers
REF	Rapport économique et financier
REO	Regional Economic Outlook
RIM	République islamique de Mauritanie
RSI	Régime simplifié d'imposition
SACU	Union Douanière d'Afrique Australe
SADC	Communauté du Développement de l'Afrique Australe
SCAPP	Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée
SNIM	Société nationale industrielle et minière
TCA	Taxe sur le chiffre d'affaires
TOF	Taxe sur les opérations financières
TOFE	Tableau des opérations financières de l'Etat
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Introduction

1. Le Projet de loi de finances initiale pour l'année 2019 s'inscrit dans un contexte extérieur peu favorable caractérisé par la hausse des cours du pétrole, la volatilité des prix des produits miniers et les implications des tensions commerciales et géopolitiques et l'instabilité des marchés financiers.
2. Au niveau national, le contexte économique est caractérisé par la poursuite de la reprise amorcée en 2016, la maîtrise de l'inflation, l'amélioration de l'équilibre intérieur et extérieur et le renforcement des programmes sociaux destinés aux groupes pauvres et vulnérables, et ce malgré l'évolution défavorables des prix de l'énergie et du minerai de fer.
3. L'élaboration du PLFI 2019 s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre du premier plan d'action (2016-2020) de la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP), et conformément au programme électoral de son Excellence le Président de la République visant à faire de la Mauritanie un pays moderne et prospère, administrativement et économiquement assaini, politiquement stable et bien intégré dans son environnement sous-régional, régional et dans le concert des nations.
4. Le projet de budget 2019 est préparé à partir du cadrage macro-économique 2018-2020 convenu dans le cadre du nouveau Programme économique et financier triennal (2017-2020), appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds Monétaire International (FMI). Ce programme vise à préserver la stabilité macro-économique, à consolider les bases d'une croissance soutenue et inclusive, et à renforcer les progrès dans la réduction de la pauvreté, conformément aux orientations de la SCAPP.
5. Après une présentation de l'environnement international actuel et des perspectives pour l'année 2019, le rapport abordera les développements économiques et financiers récents (2017-2018) enregistrés par l'économie mauritanienne et les évolutions attendues pour l'année 2019. Le Rapport présentera les grandes lignes du Projet de budget de l'Etat 2019.

I. Conjoncture économique internationale

"Certes, la croissance de l'économie mondiale reste vigoureuse. Mais cette croissance n'est pas répartie de façon homogène entre les régions et les habitants, et elle a atteint un plateau. Certains risques commencent à se réaliser — des risques qui menacent la stabilité économique et la prospérité. Des risques qui menacent également les principes et les institutions sur lesquels repose la coopération internationale, qui a pourtant apporté tellement de bienfaits à tellement de personnes pendant tellement d'années."

Christine Lagarde, le 11 octobre 2018

6. Les perspectives de l'économie mondiale établies par le FMI et la BM montrent que la reprise amorcée en 2016 et confirmée en 2017 devrait se poursuivre en 2018 et 2019. Cependant, les risques qui planent à moyen terme sur l'activité économique, l'inquiétude croissante créée par l'escalade de mesures protectionnistes, le resserrement des conditions financières lié à l'instabilité des marchés boursiers et la chute des flux mondiaux d'IDE, peuvent ralentir le rythme de croissance et altérer l'expansion régulière enregistrée récemment.

I.1. Croissance économique

7. La croissance de l'activité économique mondiale en 2018 devrait maintenir son rythme enregistré en 2017, soit 3.7%. Cette stabilité peut être expliquée par l'équilibre de deux tendances opposées : l'amplification de la relance budgétaire aux Etats unis, la reprise des économies des pays émergents d'Asie et l'accélération de la croissance dans les pays africains et du moyen orient exportateurs d'hydrocarbures d'une part, et les effets négatifs des mesures commerciales appliquées, le durcissement des conditions financières, les tensions géopolitiques, l'augmentation des factures d'importations de pétrole et l'inversion des flux de capitaux, d'autre part.

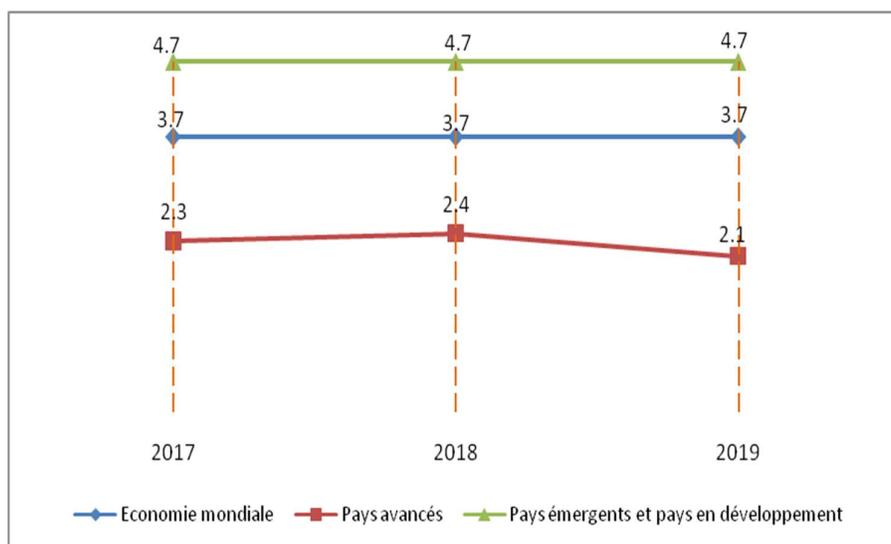


Figure 1: Croissance économique mondiale 2017-2019

8. Dans les pays avancés, la croissance devrait passer de 2.3% en 2017 à 2.4% en 2018 avant de retomber à 2.1% en 2019. Cette fluctuation est liée principalement au ralentissement des exportations dans la zone Euro et au Royaume Uni, à la hausse des prix de pétrole dans les pays importateurs d'énergie et aux mesures commerciales protectionnistes appliquées par les Etats- Unis.

Tableau 1: Croissance économique mondiale 2017-2019

	2017	Projections	
		2018	2019
Etats- Unis	2.2	2.9	2.5
Zone Euro	2.4	2	1.9
Japon	1.7	1.1	0.9
Royaume- Uni	1.7	1.4	1.5
Canada	3	2.1	2
Pays avancés	2.3	2.4	2.1

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale Octobre 2018

9. Au niveau des pays émergents et pays en développement, la croissance économique devrait enregistrer en 2018 et 2019 des taux similaires au taux réalisé en 2017, soit 4.7%. Ce groupe de pays, qui comporte six blocs (Communauté des Etats

Indépendants, Pays émergents et en développement d'Asie, Pays émergents et en développement d'Europe, Amérique Latine et Caraïbes, Moyen Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan et Afrique Subsaharienne) diffèrent significativement en termes de poids économique et de vitesse de croissance.

Tableau 2: Croissance du PIB réel des pays émergents et pays en développement

	2017	Projections	
		2018	2019
Communauté des Etats Indépendants	2.1	2.3	2.4
Pays émergents et en développement d'Asie	6.5	6.5	6.3
Pays émergents et en développement d'Europe	6	3.8	2
Amérique Latine et Caraïbes	1.3	1.2	2.2
Moyen Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan	2.2	2.4	2.7
Afrique Subsaharienne	2.7	3.1	3.8
Pays émergents et pays en développement	4.7	4.7	4.7

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale Octobre 2018

10. En Asie, la croissance vigoureuse enregistrée en 2017 se poursuivrait en 2018 et 2019 sous l'effet de la reprise de l'économie indienne qui devrait passer de 6.7% en 2017 à 7.3% en 2018 puis à 7.4% en 2019, et la hausse des prix du pétrole pour les pays exportateurs d'hydrocarbures. Néanmoins, la Chine devrait connaître un fléchissement en 2018 et 2019, passant de 6.9% en 2017 à 6.6% en 2018 puis à 6.2% en 2019. Ce ralentissement peut être expliqué par le durcissement de la réglementation du secteur immobilier et de l'intermédiation financière non bancaire (PEM, octobre 2018).
11. En Amérique Latine, la reprise de l'activité économique devrait se poursuivre, soutenue par des résultats divergents des pays de la région. La croissance sera modérée voire anémique dans la plupart des pays à cause de la hausse des prix du pétrole associée à une incertitude politique accrue et à des troubles civils.
 Au Brésil, la croissance économique devrait passer de 1.4% en 2018 à 2.4% en 2019 sous l'effet de la reprise de la demande privée. Par contre, En argentine, l'activité économique devrait connaître une contraction (-2.6% en 2018 et -1.6% en 2019) à

cause des récentes perturbations des marchés financiers, des taux d'intérêts élevés et de l'assainissement budgétaire accéléré dans le cadre du programme appuyé par un accord exceptionnel avec le FMI (REO Hemisphere, Octobre 2018).

12. Au niveau de la région du Moyen Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan (MOANAP), la croissance devrait passer de 2.6% en 2017 à 3.4% en 2018 puis à 3.7% en 2019. Cette croissance cache une grande hétérogénéité entre les pays exportateurs du pétrole (CCG et non- CCG) et les pays importateurs. Pour le premier groupe, la croissance devrait atteindre 2.8% en 2018 et 3.3% en 2019, profitant de l'augmentation du cours du pétrole, qui a atteint 76.98 dollars en mai 2018 contre 30.7 dollars en 2016. Cette augmentation des prix peut être expliquée par les perspectives prometteuses de la croissance mondiale, la prolongation de l'accord OPEP+¹; l'interruption inopinée de la production et les tensions géopolitiques.

Tableau 3: Croissance du PIB réel de la région MOANAP

Pays	2017	Projections	
		2018	2019
Arabie saoudite	-0.7	1.7	1.9
Emiraties Arabes Unis	0.5	2	3
Kuwait	-2.5	1.3	3.8
Qatar	2.1	2.6	2.7
Iraq	-0.8	3.1	4.9
Iran	4.3	4.0	4.0
Egypte	4.2	5.2	5.5
Soudan	3.2	3.7	3.5
Tunisie	1.9	2.4	2.9
Algérie	2.0	3.0	2.7
Maroc	4.2	3.1	4
MOANAP	2.6	3.4	3.7

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale Avril 2018

¹ Les 24 pays de l'OPEP+ (OPEP + 10 autres pays producteurs du pétrole) se sont entendus fin 2016 pour réduire leur offre de pétrole afin d'augmenter les cours du pétrole. Et comme cet accord a donné ses résultats escomptés, il a encouragé sa reconduction.

13. Au niveau de l’Afrique subsaharienne, la croissance devrait passer de 2.7% en 2017 à 3.1% en 2018 puis à 3.8% en 2019. Cette croissance est tirée principalement par les pays exportateurs de pétrole, notamment le Nigéria qui devrait enregistrer une croissance de 1.9% en 2018 et 2.3% en 2019 contre 0.8% en 2017. Elle reste trop faible par rapport aux besoins de la région en termes d’emploi et de résilience.
- Parmi les groupements régionaux de l’Afrique subsaharienne (Zone franc, UEMOA, COMESA, CAE-5, CEDEAO, SADEC, SACU), seules UEMOA, COMESA et CAE-5 vont réaliser un taux de croissance supérieur à 5% en 2018 et 2019.

Tableau 4: Croissance du PIB réel de l’Afrique subsaharienne

Pays	2017	Projections	
		2018	2019
Angola	-2.7	-0.1	3.1
Tchad	-3.1	3.5	3.6
Côte d’Ivoire	7.8	7.4	7
Mali	5.4	5.1	4.8
Sénégal	7.2	7	6.7
Niger	4.9	5.3	5.4
Nigéria	0.8	1.9	2.3
Afrique du Sud	1.3	0.8	1.4
Afrique Subsaharienne	2.7	3.1	3.8

Source : FMI, Perspectives économiques régionales Octobre 2018

1.2. Prix et Inflation

14. La hausse du niveau général des prix en 2018 s’explique par l’augmentation des prix de l’énergie, les tensions commerciales, les craintes concernant la croissance mondiale et l’affaiblissement de la demande en provenance de la Chine. L’indice des prix des produits de base établi par le FMI a connu une progression de 3.3% entre février et août 2018. Les prix de l’alimentation ont baissé de 6.4% et l’indice des prix des métaux de 11.7%. Le prix du minerai de fer a baissé de 12.4%.
15. Dans les pays avancés, l’inflation hors alimentation et énergie devrait atteindre 2% aux Etats Unis et au Royaume Unis, 1% dans la zone Euro et 0.3% au Japon. Aux pays émergents et en développement, elle reste à peu près au niveau de 2% en Chine, 6% en Inde, 2.5% au Brésil et 3.5% au Mexique.

16. Concernant l'inflation globale, les perspectives du FMI montrent une accélération dans les pays avancés, mais elle reste autour de 2%. Quant aux pays émergents et en développement, elle devrait y suivre la même tendance avec un taux avoisinant 4%.
17. Au niveau du MOANAP, l'inflation globale serait de deux chiffres, soit 10.8% en 2018 et 10.2% en 2019. Elle est très élevée au Soudan (61.8%, 49.2%) ; en Iran (29.6%, 34.1%) et en Egypte (20.9%, 14%). Elle est plus sévère au Mashreq arabe (18.8%, 12.6%) qu'au Maghreb (6.7%, 6%).
18. Quant à l'Afrique subsaharienne, l'inflation globale devrait atteindre 8.6% en 2018 et 8.5% en 2019 au lieu de 11% en 2017. Elle est élevée dans les pays exportateurs de pétrole notamment Angola (27.9%, 17%) et Nigéria (14%, 14.8%). Par contre, elle est faible au Sénégal (0.4%, 0.9%) et à la Côte d'Ivoire (1%, 1.1%).

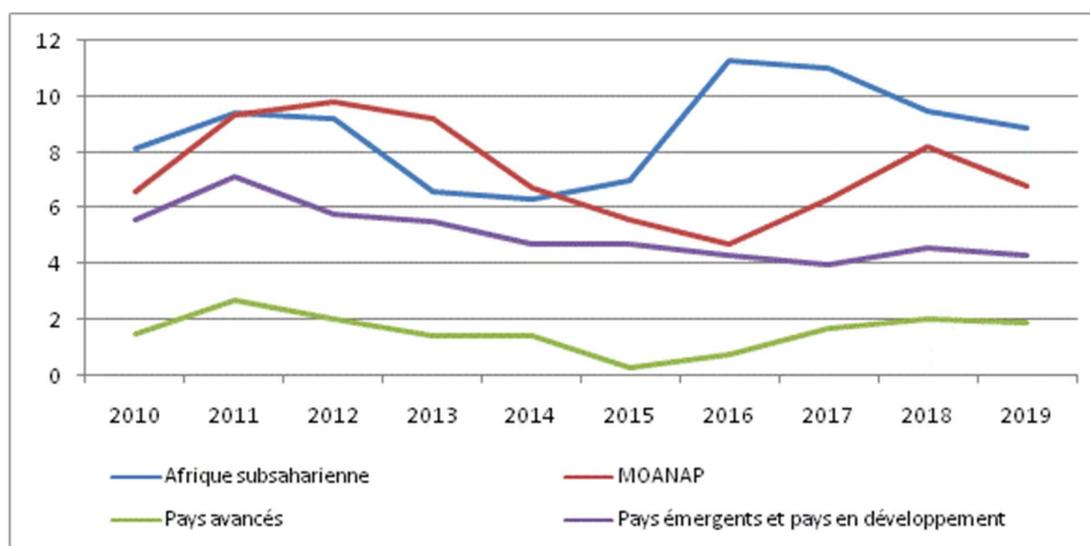


Figure 2: Inflation globale au niveau mondial 2010-2019

I.3. Echanges commerciaux

19. Le Rapport sur le Commerce Mondial 2018 de l'OMC montre que les exportations de marchandises ont enregistré une augmentation de 11%, passant de 16.03 trillions de dollars en 2016 à 17.73 trillions en 2017 et que celles de services ont progressé de 8%, passant de 4.89 trillions de dollars en 2016 à 5.28 trillions en 2017. L'Asie reste le contributeur principal à cette dynamique.

20. Cette croissance est tirée essentiellement par les technologies numériques (internet des objets, l'intelligence artificielle, l'impression 3D, la chaîne de blocs) et l'augmentation des prix des biens.
21. En 2018 et 2019, l'usage croissant des mesures commerciales restrictives et l'incertitude qu'elles engendrent devrait marquer l'évolution du commerce international.

I.4. Investissements directs étrangers

22. Selon le Rapport sur l'Investissement dans le Monde 2018 établi par la CNUCED, les flux mondiaux d'investissement direct étranger (IDE) ont chuté de 23%, passant de 1830 milliards dollars en 2016 à 1430 milliards en 2017. Cette baisse est liée essentiellement à la diminution de la valeur nette des fusions-acquisitions internationales de 22% et à la baisse des taux de rentabilité de ce type d'investissement.
23. Les entrées d'IDE ont chuté dans les pays développés d'à peu près un tiers, passant de 1133 milliards dollars en 2016 à 712 milliards en 2017. Elles restent stables dans les pays en développement (671 milliards dollars) mais subissent une baisse de 27% dans les pays en transition (47 milliards dollars en 2017 contre 64 milliards en 2016).

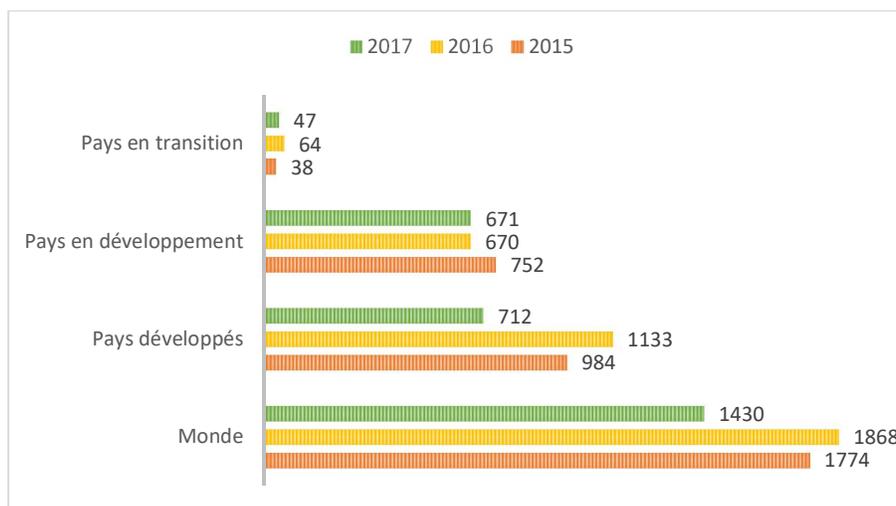


Figure 3: Entrées d'IDE par région 2015-2017

24. Les flux d'IDE à destination de l'Afrique, qui représentent 3% du total, continuent de fléchir pour s'établir à 42 milliards dollars en 2017 au lieu de 53 milliards en 2016.

25. Quant à l'Asie, elle représente la première région destinataire de l'IDE dans le monde. Sa part de 467 milliards dollars d'IDE reste stable en 2017.

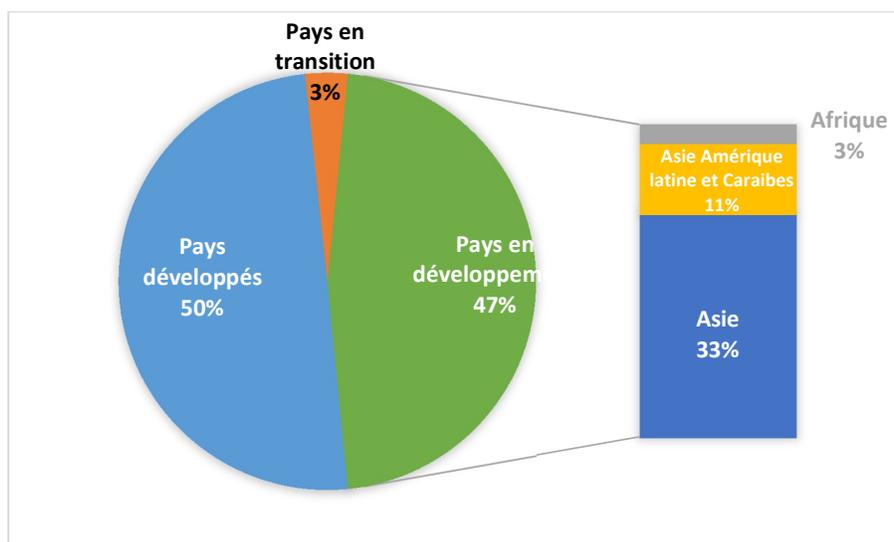


Figure 4: Répartition de l'IDE par région 2017

26. Les perspectives de la CNUCED montrent une croissance fragile de l'IDE en 2018. Les flux mondiaux devraient augmenter légèrement de 10% sous l'effet de l'accélération attendue de la croissance économique, l'augmentation du volume des échanges commerciaux et la hausse des cours des produits de base. Cependant, ils restent sujets à l'amélioration des taux de rendement qui ont reculé l'année passée dans toutes les régions pour s'établir au niveau mondial à 6.7%.

II. Situation économique nationale

"Les objectifs quantitatifs pour 2018 sont à la portée des autorités, qui sont déterminées à prendre des mesures correctives pour les atteindre si nécessaire. Les autorités continueront de mener une politique budgétaire saine et d'appliquer une stratégie d'emprunt prudente, notamment en évitant les prêts non concessionnels afin d'assurer la viabilité de la dette, et poursuivront les réformes de la politique monétaire, de la politique de change et du secteur financier. Elles ont l'intention d'étendre progressivement les filets ciblés de sécurité sociale à l'ensemble du pays et de redoubler d'efforts pour améliorer le climat des affaires et combattre la corruption."

*Le Conseil d'administration du FMI
29 mai 2018*

27. Cette section du rapport présente l'évolution de grandeurs macroéconomiques essentielles entre 2017 et 2018. Elle porte sur la croissance économique, la formation du produit intérieur brut, la situation extérieure, la situation monétaire et les prix.

II.1. Croissance économique 2017-2018

28. L'économie nationale a connu une reprise modérée à partir de 2016 après avoir subi les effets négatifs de la détérioration des prix des matières premières notamment ceux du minerai de fer en 2014 et 2015. La croissance économique est passée de 1.8% en 2016 à 3% en 2017 (de 2% à 4.4% hors industries extractives). Cette performance reste en deçà des prévisions de la SCAPP pour la même période : 3.1% en 2016 et 4.1% en 2017 (3.4% e 3.4% hors industries extractives).

29. Les principaux facteurs explicatifs du ralentissement de la croissance économique en 2017 par rapport aux prévisions retenues par la SCAPP sont essentiellement liés aux aléas climatiques, à la baisse des prix des matières premières, à la fermeture du champ Chinguetti et à l'impact négatif de la conjoncture internationale sur le développement du secteur extractif.

30. En 2018, la croissance du PIB devrait atteindre 3.5% (5% hors industrie extractive) épaulée par la performance du secteur tertiaire qui devrait croître au rythme de 6.1% suivi par le secteur primaire (4.7%).

31. En termes de structures sectorielles, la formation du produit intérieur brut réel en 2018 montre le poids important du secteur tertiaire (37.9%) suivi par le secteur primaire avec 28.7%. Le secteur secondaire, qui représente la composante la plus volatile, représente 27%.

Les données de l'ONS durant la période 1998 -2018, montrent une tertiarisation accrue sans cesse de l'économie nationale à partir de 2007, poussée par l'ouverture croissante de l'économie et son attraction notamment dans les domaines de télécommunications, transports, services financiers, services informels...

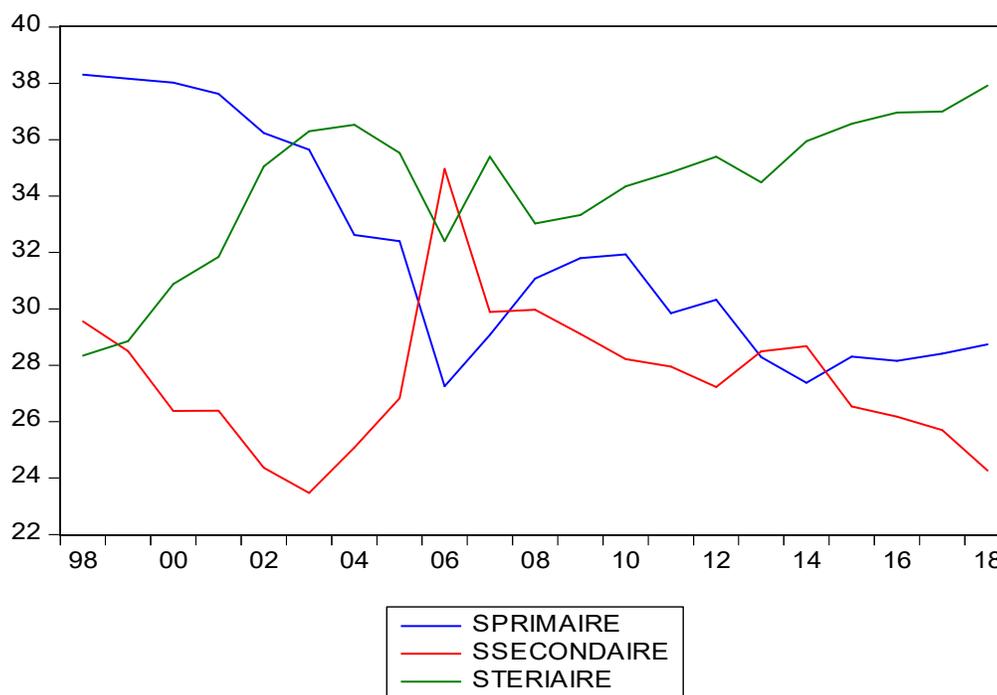


Figure 5: Evolution de la part des secteurs économiques dans le PIB 1998-2018

Secteur primaire : Un levier important de diversification de la production nationale

32. Le secteur primaire a connu, entre 2016 et 2017, une croissance réelle du PIB d'en moyenne 2,6% par an contre une prévision initiale de 2%. Ce niveau de croissance a été essentiellement soutenu par les sous-secteurs de l'agriculture et de la pêche et

ce, malgré le ralentissement observé par le sous-secteur de l'élevage en 2017 provoqué par le déficit pluviométrique.

33. En 2018, le PIB réel du secteur primaire devrait atteindre 26 384.40 million MRU, soit 28,7% du PIB global, enregistrant un taux de croissance de 4.7% par rapport à l'année 2017.
34. La valeur ajoutée du secteur vient en premier lieu du sous-secteur de l'élevage qui contribue à concurrence de 74% à la formation de cette valeur, suivi par l'agriculture (18%) et la pêche (8%).

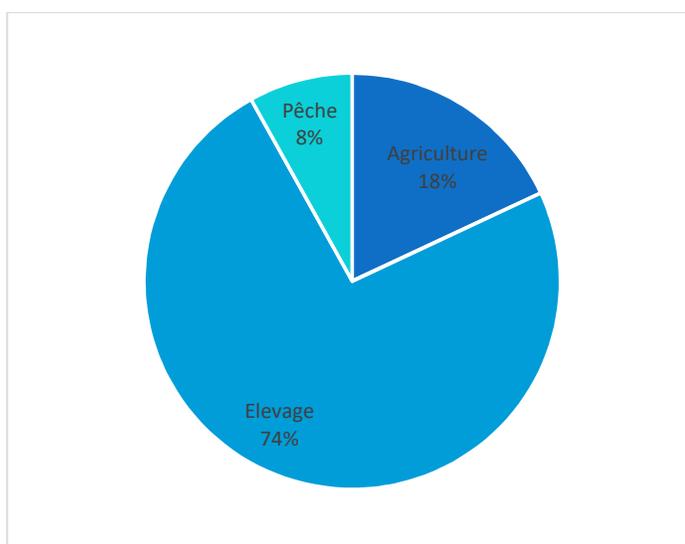


Figure 6: Structure du PIBr du secteur primaire 2018

35. L'agriculture devrait enregistrer une croissance réelle de 17.1% en 2018 contre 11% en 2017. L'élevage resterait stable au taux de 2% et la pêche afficherait un ralentissement pour s'établir à 5.7% contre 10.1% en 2017.

Secteur secondaire : importantes potentialités minières et cadre légal et institutionnel attractif

36. **Le secteur secondaire**, après avoir connu une baisse réelle de 7,3% en 2015, a marqué une légère reprise en 2016 (+0,3%) et 2017(+1,2%). Il a suivi une dynamique sectorielle assez mitigée entre les deux années. En 2016, la reprise a été tirée par les industries extractives (+2,8%), sous l'impulsion de la forte reprise observée sur les activités de la SNIM (+18,3%) et du BTP (+7,7%). Pour l'année 2017, le secteur a

été soutenu par la reprise observée des industries d'extractions de minerais non ferreux (+21,9% contre -22% en 2016), les industries manufacturières (+8,7% contre -7,6% en 2016) et la poursuite de la dynamique du BTP (+8%) déjà observée en 2016.

37. En 2018, le PIB réel du secteur secondaire devrait atteindre 22 278.60 million MRU, soit 24.3% du PIB global, enregistrant une contraction de 2.2% par rapport à l'année 2017 qui a connu une croissance positive de 1.1%.

38. La valeur ajoutée du secteur vient en premier lieu du sous-secteur de l'activité extractive qui contribue par 40% à la formation de cette valeur, suivi par le BTP (33%) et les activités manufacturières (27%).

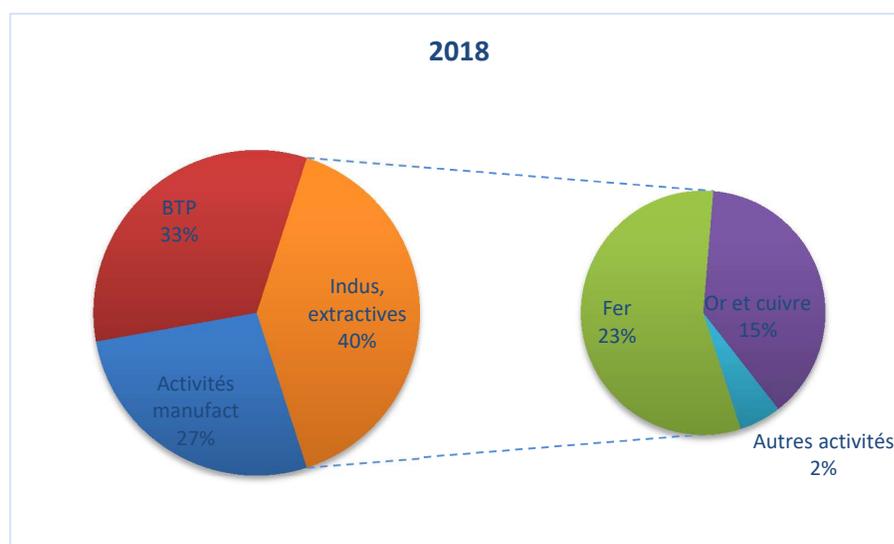


Figure 7: Répartition du PIB du secteur secondaire par activités

Secteur tertiaire : forte croissance, dynamisme, prospérité et emploi

39. Sur la période 2016-2017, le **secteur tertiaire** a représenté 37% du PIB traduisant une tertiarisation accrue de l'économie nationale. Le secteur a connu une évolution régulière se situant respectivement à 3% et 4,1% notamment en raison : (i) de l'expansion des services de transports et de télécommunications ; (ii) du renforcement des services bancaires et des compagnies d'assurances ; et (iii) de l'amélioration de l'efficacité de l'Administration publique.

40. En 2018, le PIB réel du secteur tertiaire devrait atteindre 34804.2 million MRU, soit 37.9% du PIB global, enregistrant un taux de croissance de 6.1%.

41. La valeur ajoutée du secteur vient en premier lieu des "Autres services" qui contribuent de 38% à la formation de cette valeur, suivi par Transports et Télécommunications (36%) et le commerce (26%).

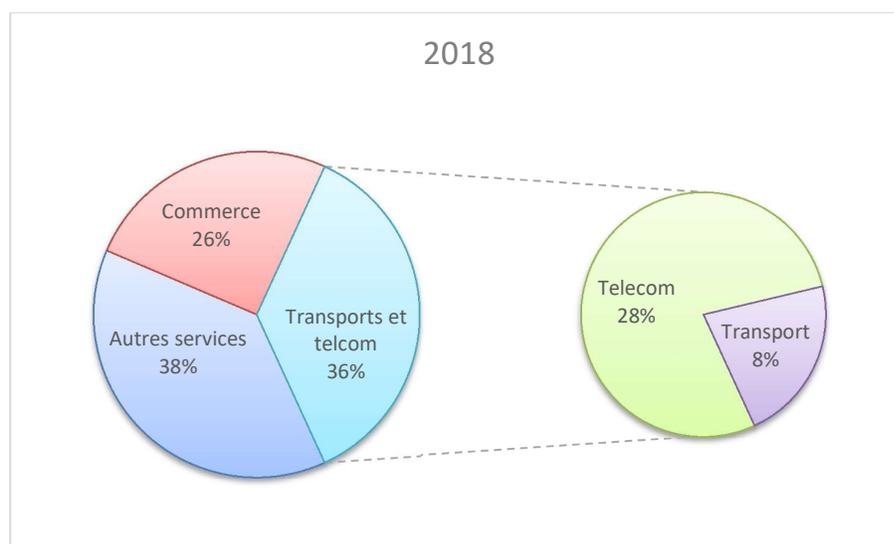


Figure 8: Structure du PIB du secteur tertiaire 2018

II.2. Secteur extérieur

Une nette amélioration depuis 2015...

42. Le compte courant s'est soldé, en 2017, par un déficit de 709 millions de dollars, soit 14.4% du PIB (403.4 millions de dollars hors IDE des industries extractives, soit 8.2% du PIB), confirmant l'évolution favorable de ce compte amorcée en 2015 (figure ()).

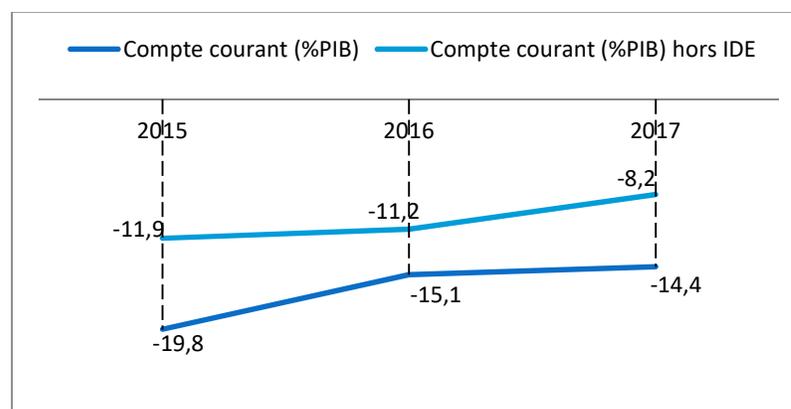


Figure 9: Compte courant en pourcentage du PIB 2015-2017

43. Cette amélioration du compte courant peut être attribuée essentiellement à la tendance baissière du déficit du solde commercial qui est passé de -11.6% du PIB en 2015 à -10.7% en 2016 puis à -7.5% en 2017. (Tableau 5)

Tableau 5: Balance courante 2015-2017

En millions de dollars US	2015	2016	2017
Balance commerciale	-559.4	-499.4	-371.6
Services et revenu (net)	-575	-452	-588.3
Transferts courants (net)	178.4	244.6	250.9
Balance courante	-956.1	-706.8	-709
PIB	4830.5	4684.5	4923
En pourcentage du PIB			
Balance commerciale	-11.6%	-10.7%	-7.5%
Services et revenu (net)	-11.9%	-9.6%	-12%
Transferts courants (net)	3.7%	5.2%	5,1%
Balance courante	-19.8%	-15.1%	-14.4%

Source : Cadrage macroéconomique, Autorités mauritaniennes et Services du FMI, 2018

44. L'évolution favorable du compte commerciale traduit la reprise des exportations amorcées depuis 2016, après trois ans successifs de contraction sous l'effet de la détérioration des prix des matières de base sur le marché international. La réaction des exportations à la conjoncture est plus sensible que celle des importations.

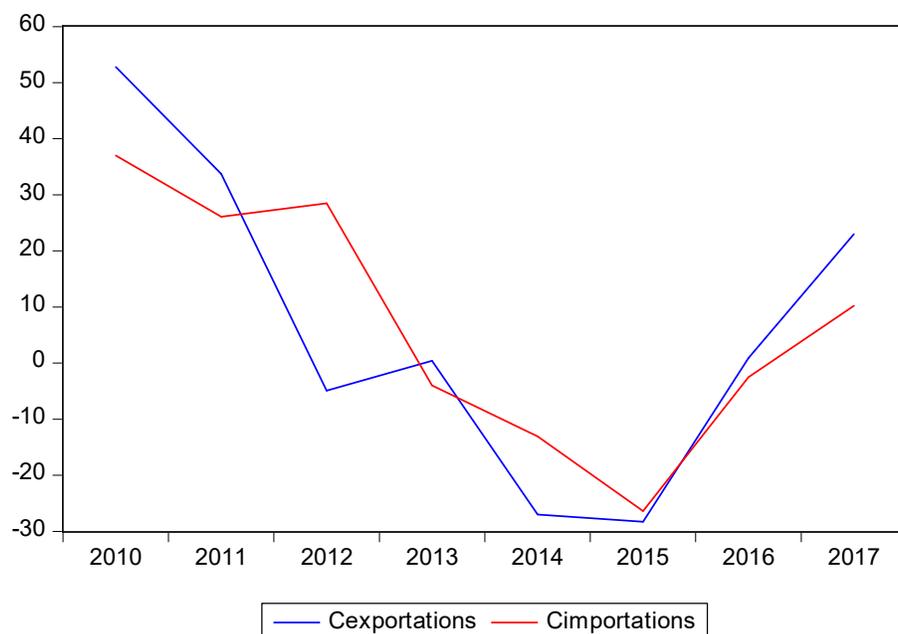


Figure 10: Variations annuelles des exportations et des importations des biens 2010-2017

45. Les valeurs des exportations sont passées de 1400.7 millions de dollars en 2016 à 1722.4 millions en 2017, soit un taux de croissance de 23%.

Cette augmentation significative est tirée essentiellement par les exportations du minerai de fer qui ont enregistré une croissance de 18%, les poissons (+48%) et l'or (+28%).

Tableau 6: Evolution de la structure des exportations nationales 2015-2017

En millions de dollars US	2015	2016	2017
Exportations totales	1,388.6	1,400.7	1,722.4
Δ		1%	23%
Minerai de fer	340.0	418.3	495.6
Pétrole brut	73.1	87.0	65.5
Cuivre	195.1	138.2	139.5
Or	333.6	288.5	369.8
Poissons	388.9	421.3	624.8
% des exportations			
Minerai de fer	24%	30%	29%
Pétrole brut	5%	6%	4%
Cuivre	14%	10%	8%
Or	24%	21%	21%
Poissons	28%	30%	36%
Total	96%	97%	98%

Source : Autorités mauritaniennes et services du FMI 2018

46. L'évolution des prix des minerais montre un renversement de tendance pour les prix de fer et de l'or à partir de 2015, et pour le pétrole et le cuivre à partir de 2016.

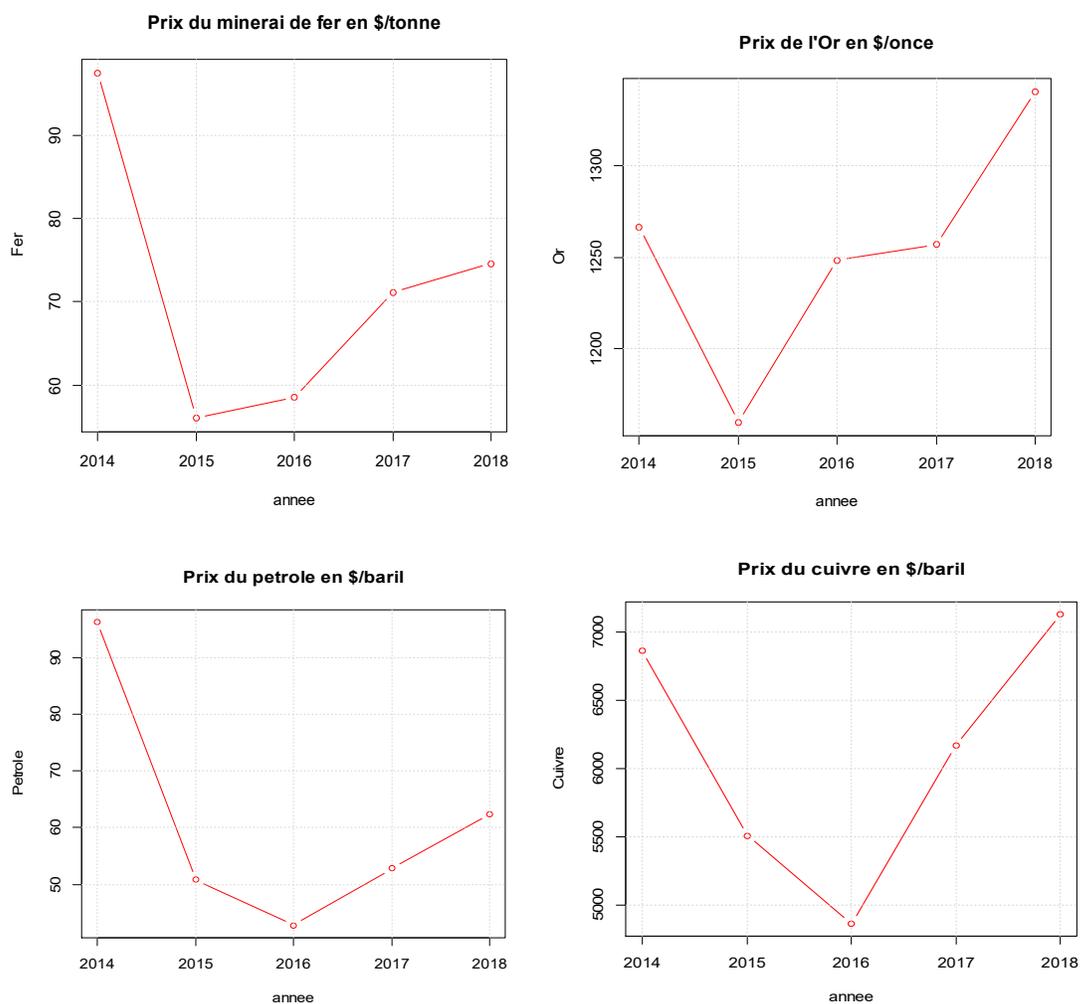


Figure 11: Prix des produits miniers 2014-2018

47. Les importations sont passées de 1900.1 millions de dollars en 2016 à 2093.9 millions en 2017, soit un taux de croissance de 10%.

Les importations sont dominées par trois catégories de produits : i) les biens d'équipement qui représentent 25% du total en 2017 ; ii) les produits pétroliers (21%) et iii) les produits alimentaires (19%).

48. L'augmentation des valeurs des importations enregistrée en 2017 est tirée par les produits pétroliers (+25%) et les produits alimentaires (+17%). Cependant, les biens d'équipements ont connu une baisse de 3%

Tableau 7: Evolution de la structure des importations nationales 2015-2017

En millions de dollars US	2015	2016	2017
Importations	1,948.0	1,900.1	2,093.9
		-2%	10%
Produits alimentaires	395.3	334.4	391.5
Produits pétrolier	337.9	355.3	444.9
Biens d'équipements	640.0	538.1	523.1
% des importations			
Produits alimentaires	20%	18%	19%
Produits pétrolier	17%	19%	21%
Biens d'équipements	33%	28%	25%
Total	70%	65%	65%

Source : Autorités mauritaniennes et services du FMI 2018

49. En 2018, les indicateurs du secteur extérieur devrait poursuivre la même tendance favorable amorcée en 2016. Le solde de la balance courante devrait s'établir à -11.6% du PIB (-6.4% hors IDE industrie extractive) et celui de la balance commerciale à -7%.

50. Les réserves officielles de change sont passées de 824.4 millions de dollars en 2016 à 850.2 millions en 2017, soit une hausse de 3% en 2017. Eexprimées en mois d'importations de biens et services hors industries extractives, les réserves de change ont baissé à 5.5 mois en 2016 puis à 4.4 mois d'importations en 2017.

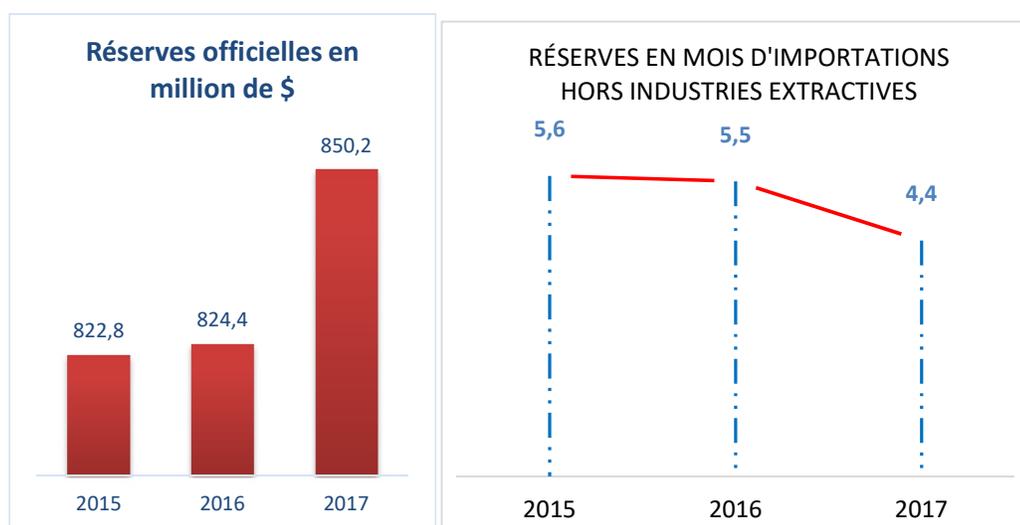


Figure 12: Evolution des réserves officielles globales 2015- 2017

51. En 2018, les réserves officielles devraient réaliser une augmentation de 3.7%, passant de 850.5 millions de dollars en 2017 à 881.3 millions en 2018. En mois d'importations hors industries extractives, les réserves vont atteindre 5.2 mois au lieu de 4.4 en 2017.

II.3. Situation monétaire et prix

Situation monétaire

Réformes multidimensionnelles : politique monétaire efficace et crédible, inclusion financière, institutions solides et viables, finance islamique mieux régulée et harmonisée...

52. Selon le Rapport annuel de la BCM 2018, la politique monétaire mise en œuvre en 2017, reste orientée vers la stabilité des prix dans un contexte marqué par une liquidité bancaire en légère hausse et une inflation faible. Le taux directeur et celui de la réserve obligatoire sont restés inchangés à 9% et 7% respectivement. Les taux d'intérêts bancaires sont restés stables à 12% et le plancher du taux d'intérêt annuel sur livrets d'épargne reste inchangé.
53. Depuis 2017, plusieurs mesures de réforme ont été adoptées et mises en œuvre pour assurer la crédibilité de la politique monétaire et l'accès universel à des services financiers à des prix raisonnables, fournis par des institutions solides et viables. Ces mesures portent particulièrement sur la modernisation des moyens de paiement, la promotion de la finance numérique, la réforme du marché d'échange et le renforcement de la stabilité financière.
54. En 2018, la Banque Centrale de Mauritanie a émis un nouvel ensemble de billets de banque et de pièces de monnaie plus sûres contre la contrefaçon et ce, à travers la réévaluation de la monnaie en changeant la base de 10 à 1, permettant de fortifier l'ouguiya contre la falsification, lutter contre l'inflation déguisée, réduire la masse de billets en circulation, améliorer leur qualité et minimiser les coûts de sa maintenance. Après cinq mois de la mise en œuvre de l'opération, le taux de récupération de la masse en circulation a dépassé la barre de 95%.
55. Dans la même lignée, la BCM a élaboré un nouveau statut, voté par l'Assemblée Nationale le 16 juillet 2018, permettant de répondre aux exigences de la globalisation financière, de nouveaux standards internationaux et leurs implications au niveau national. Ce statut renforce l'indépendance de la BCM, crée le cadre juridique de la

finance islamique et modernise le cadre règlementaire, prudentiel et opérationnel de la supervision bancaire.

Masse monétaire

56. La masse monétaire au sens large (M2) devrait passer de 62.38 milliards MRU en 2017 à 67.6 milliards en 2018, soit un taux de croissance de 8%. Le rapport M2/PIB reste à peu près stable au niveau de 35%.

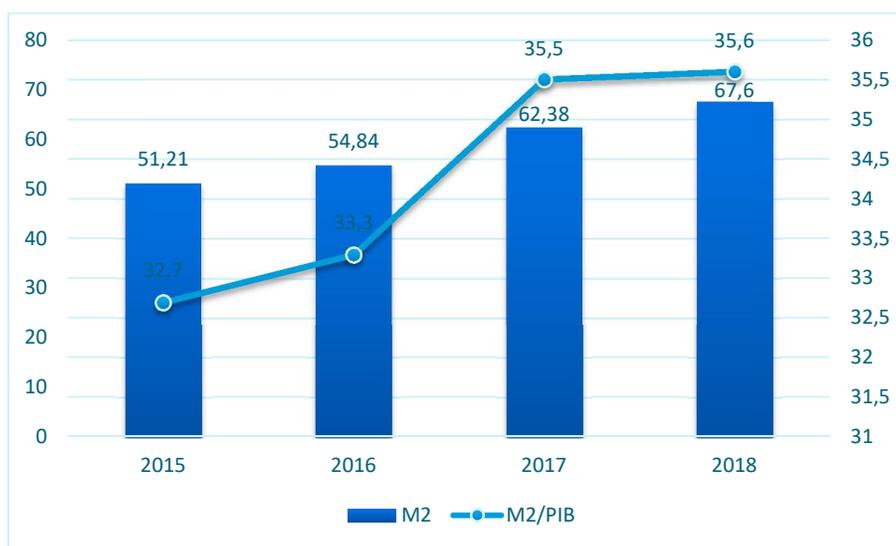


Figure 13: Evolution de la masse monétaire 2015-2018

57. L'évolution des contreparties de la masse monétaire durant la période 2016-2018 montre que la croissance de M2 est supportée principalement par l'augmentation des avoirs extérieurs nets (14.2% en 2017 et 42.2% en 2018) et l'accroissement des concours à l'économie (7.5% en 2017 et 8.2% en 2018).

Tableau 8: Contreparties de la masse monétaire

Contreparties en Milliards MRU	2015	2016	2017	2018
Avoirs extérieurs nets	7,85	6,14	7,01	9,97
Crédits intérieurs nets	66,95	69,34	74,93	78,66
Créances nettes sur l'Etat	18,38	16,89	18,58	17,7
Concours à l'économie	48,57	52,44	56,35	60,96
Autres postes nets	-236	-206,4	-195,6	-210,3

Sources : Cadrage autorités mauritaniennes/services FMI septembre 2018

Inflation

58. En 2018, l'indice national des prix à la consommation (INPC) exprimé en moyenne annuelle devrait poursuivre son allure ascendante, passant de 2.3% en 2017 à 2.7% en 2018. Par contre, l'INPC en glissement annuel est passé de 2.8% en 2016 à 1.2% en 2017. Il devrait enregistrer une hausse de 4.7% en 2018.

L'évolution de l'inflation reste contrôlée par la poursuite d'une politique monétaire prudente, la subvention des prix pour les populations pauvres et la promotion de la production locale.

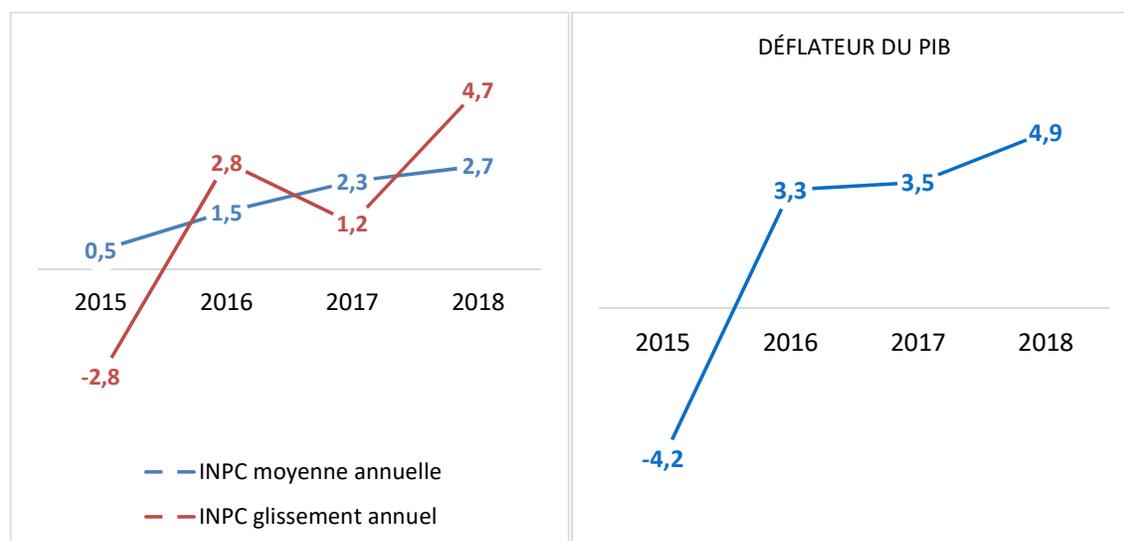


Figure 14: Indicateurs de l'inflation 2015-2018

II.4. Dette extérieure

Stock total

59. L'encours de la dette extérieure au 31 décembre 2017 s'élève à 4061,6 millions dollars. Il a enregistré une augmentation de 154,4 millions dollars par rapport à 2016. Cette hausse s'explique d'une part par les tirages sur les emprunts extérieurs et d'autre part, par l'appréciation des principales monnaies d'endettement par rapport au Dollar.

60. En termes du PIB, le ratio du stock de la dette est passé de 73.4% en 2016 à 74.3% en 2017 et il devrait enregistrer une baisse de 4.4 points en 2018 pour s'établir à 69.9%.

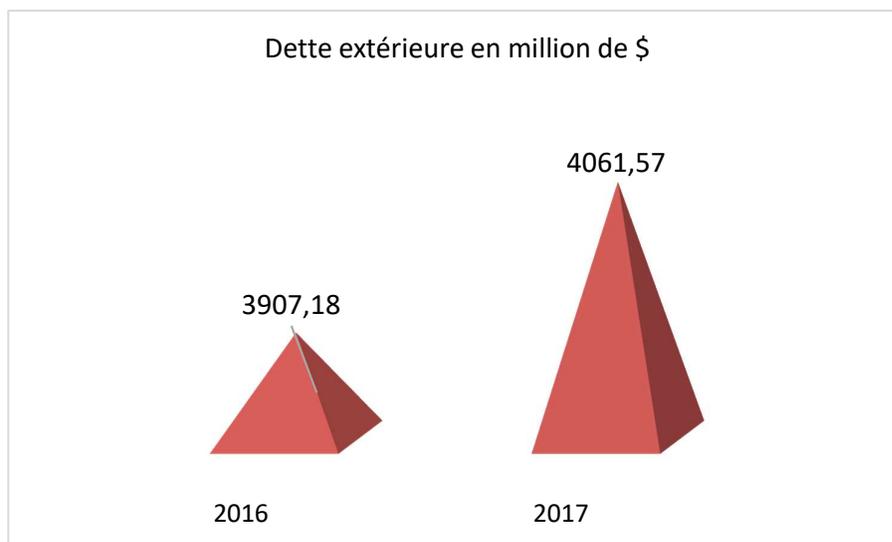


Figure 15: Stock total de la dette 2016-2017

61. En 2017, la répartition de l'encours de la dette extérieure selon les créanciers montre l'importance de la dette multilatérale qui représente 62,2% du total en 2017 contre 37,8% pour la dette bilatérale.

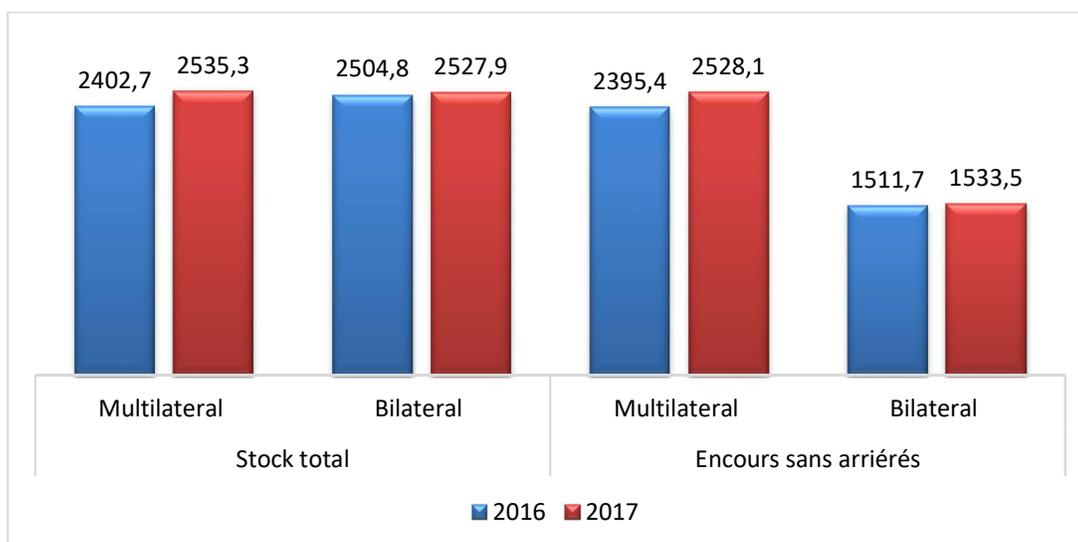


Figure 16: Répartition de l'encours de la dette extérieure selon les créanciers

Dettes bilatérales

62. L'encours de la dette bilatérale est prédominé par les créanciers arabes, la Chine et les membres du Club de Paris. Son augmentation est due aux décaissements effectués par les créanciers arabes, par la Chine et l'EximBank de l'Inde.

Dettes multilatérales

63. En 2017, l'encours de la dette multilatérale a atteint USD 2528,1 millions contre USD 2.395,4 millions en 2016, soit une hausse de 5,5%, due en grande partie aux décaissements du FADES qui reste le premier créancier de la Mauritanie.

Services de la dette extérieure

64. En 2017, la composition du service de la dette extérieure montre que 39,6 % des paiements effectués sont en faveur des créanciers bilatéraux contre 40,9% en 2016.

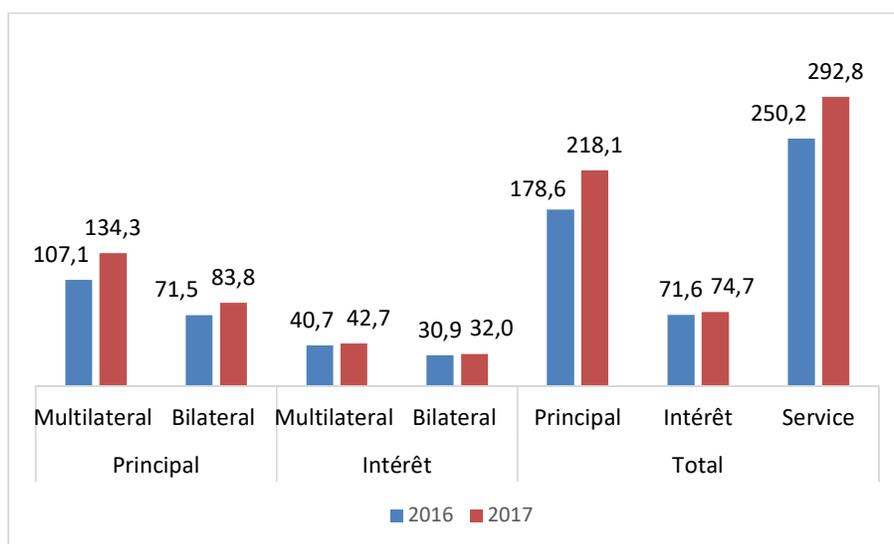


Figure 17: Répartition des services de la dette extérieure

65. La structure du service de la dette bilatérale fait ressortir 42,6% pour les créanciers membres du Club de Paris, 32,3% pour les partenaires bilatéraux arabes et 22,7% en faveur de la Chine.

66. En revanche, la part des créanciers multilatéraux a enregistré une légère hausse pour se situer à 60,4% contre 59,1% en 2016. Sur le total du service de la dette multilatérale, 33,2% des paiements ont été effectués au profit du FADES, 13,9% pour le compte de la BID, 12,7% en faveur de la BAD et 12,3% pour le FMA.

67. En 2018, Le service payé au titre du premier semestre pour la dette de l'Etat s'élève à 4 045 410 634,41 MRU dont 3 080 670 218,24 MRU en principal et 964 740 416,17MRU en intérêts. Le service de la dette des sociétés pour le premier semestre s'élève à 2 087 226 000 MRU soit un service total de 6 132 636 634,41 MRU, équivalent à 170 825 533 USD. Cette tendance pour les six premiers mois montre que le service de 2018 sera en baisse par rapport à 2017 où le service était de 292,8 millions de dollars enregistrant ainsi une augmentation de 17,0% par rapport au 2016.

III. Situation des Finances publiques

68. Cette troisième partie du REF présentera le cadre macro-budgétaire en 2017 et son évolution dans le premier huit mois de l'année 2018.

La réforme des finances publiques : un levier principal de la réforme de l'Etat

69. En 2018, les orientations de la politique budgétaire demeurent inchangées. Elles restent caractérisées par la consolidation des acquis et la poursuite des efforts de rééquilibrage budgétaire.

70. Ce rééquilibrage a privilégié la voie de l'optimisation du rendement fiscal à travers la poursuite des actions visant la simplification et la modernisation du système fiscal, la mise en cohérence des allocations budgétaires et l'amélioration de la qualité des dépenses pour atteindre les objectifs assignés à la SCAPP, le renforcement de la viabilité de la dette publique à moyen terme et l'accroissement de l'espace budgétaire pour renforcer les efforts consentis en matière d'investissement

71. Les progrès enregistrés en 2017 dans le domaine des dépenses publiques en termes de modernisation, rationalisation et allocation efficace ont été consolidés et approfondis en 2018. On peut citer, dans ce cadre, la mise en œuvre de la 2ème phase de la réforme des procédures d'exécution budgétaire à travers l'introduction de toutes les dépenses dans le circuit RACHAD, la promulgation du nouveau Code général des douanes (CGD), l'adoption d'un nouveau projet de Code des procédures fiscales, et la réforme en cours de l'Impôt sur les sociétés, avec pour objectif de moderniser et de simplifier la structure de taxation, et de favoriser la formalisation de l'économie.

72. De plus, l'année 2018 a connu également la promulgation de la nouvelle constitution financière du pays, à savoir la Loi organique relative aux loi de finances (loi n°2018-039 du 09 Octobre 2018), qui vise à responsabiliser les gestionnaires, contrôler la performance, ancrer l'approche participative et le dialogue entre le gouvernement et l'Assemblée Nationale.

III. 1. Recettes publiques

Recettes totales

73. Sur les huit premiers mois de l'année 2018, les recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières) sont évaluées à 34,1 milliards MRU, soit un taux de réalisation de 62,8% des montants inscrits dans la LFR 2018. Il s'agit également d'une augmentation de 7,1% par rapport au niveau réalisé à la même période de l'année 2017, liée principalement à la bonne tenue des recettes fiscales, qui ont enregistré une augmentation de 9,5% en glissement annuel.

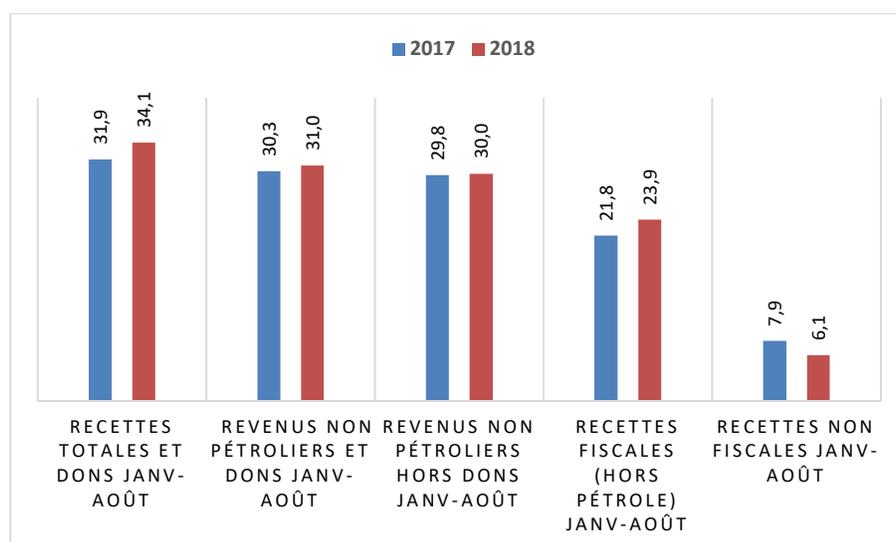


Figure 18: Evolution des recettes budgétaires Janvier –Août pour 2017 et 2018

Recettes fiscales

74. Les recettes fiscales occupent un poids important et croissant dans les recettes totales de l'Etat (71%), malgré le niveau modéré de la pression fiscale (18,4% du PIB), ce qui traduit l'efficacité des réformes appliquées et la performance de l'administration fiscale et douanière.

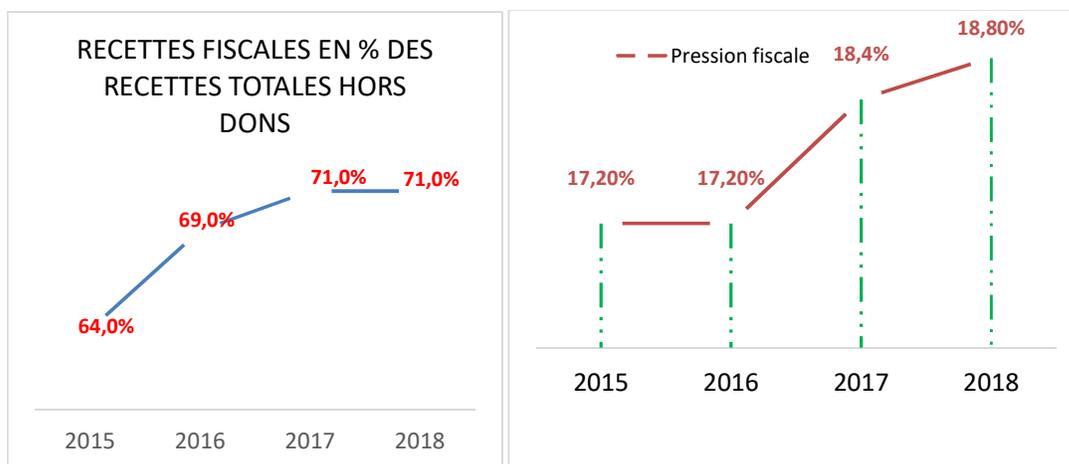


Figure 19: Le poids des recettes fiscales dans les recettes totales hors dons et dans le PIB

75. Sur les huit premiers mois de 2018, la structure de ces recettes fiscales montre, comme l'indique la figure ci-dessous, que les taxes sur les biens et services et les taxes sur les revenus et profits représentent ensemble 76% des recettes fiscales (49%, 29% respectivement).

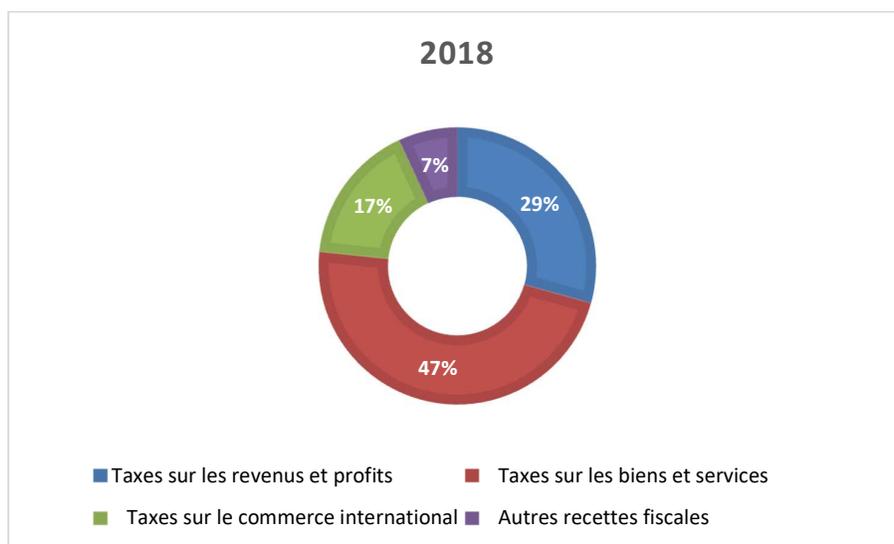
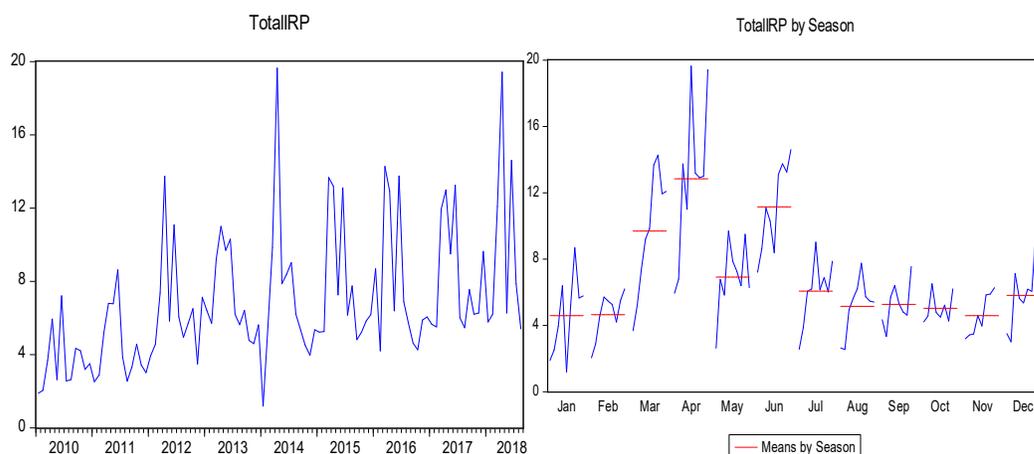


Figure 20: Structure des recettes fiscales janvier -août 2018

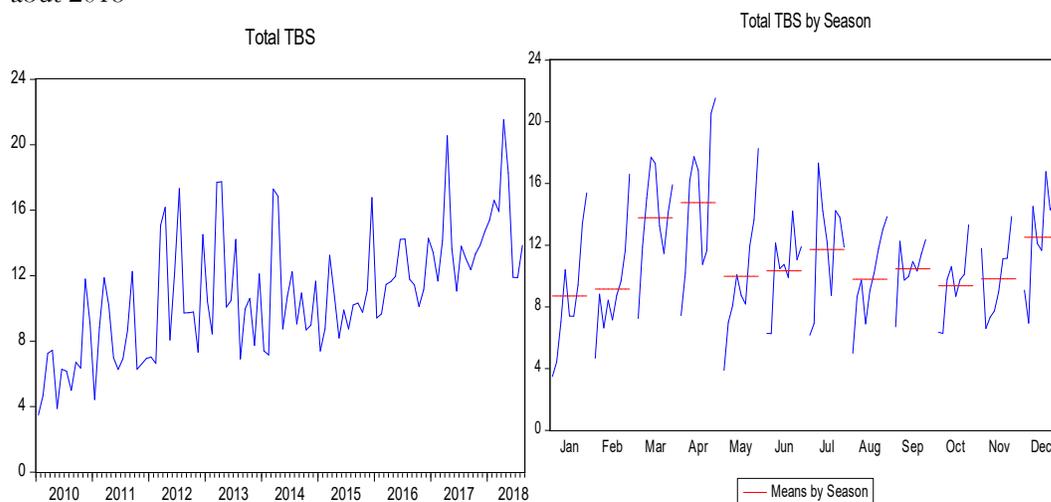
76. En glissement annuel, les taxes sur les biens et services ont enregistré en 2018 une progression de 13.2% tirée par la TVA sur les importations (+35.2%), la taxe sur les produits pétroliers (+48.7%) et les droits de consommation (thé, tabac, sucre, ciment). Sur la même période, les taxes sur les revenus et profits ont progressé de

10.7% supportée essentiellement par les taxes sur BIC et BNC (+11.4%) et l'Impôt minimum forfaitaire douanes (+37.1%). Quant aux taxes sur le commerce international et les autres taxes, l'augmentation réalisée est de 27% et 160% respectivement.

77. L'examen de la structure des recettes fiscales sur une période de 104 mois (du 31 janvier 2010 jusqu'au 31 août 2018), montre que les taxes sur les revenus et profits maintiennent un niveau stable dans le temps et atteignent le maximum de leur réalisation annuelle entre mars et juin. Cependant, les taxes sur les biens et services prennent une tendance à la hausse, en suivant l'activité économique, et sa réalisation est étalée sur toute l'année avec un maximum au mois d'avril.



Evolution mensuelle des recettes des impôts sur les revenus et les bénéfiques (IRP) janvier 2010-août 2018



Evolution mensuelle des recettes des impôts sur les biens et services (TBS) janvier 2010-août 2018

Figure 21: comportements des recettes fiscales (IRP, TBS)

Recettes non fiscales

78. Sur les huit premiers mois de 2018, les recettes non fiscales ont affiché une contreperformance générale avec un recul de 22.8% en glissement annuel, lié à la régression des recettes de la pêche (-16.1%), des recettes minières (-41.6%) et des dividendes et redevances des entreprises publiques (-4.8%).

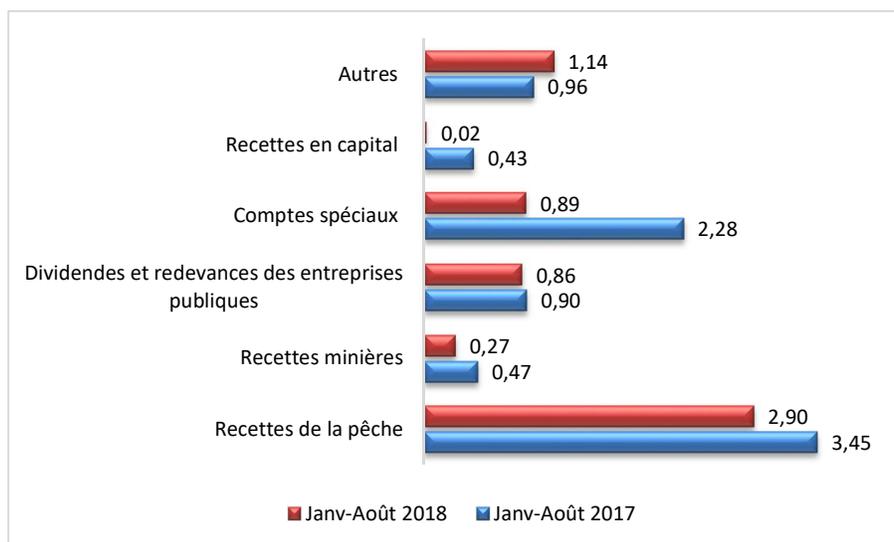


Figure 22: Evolution des recettes non fiscales en glissement annuel janvier-août 2018

Dons

79. Au 31 août 2018, le taux de réalisation des dons s'élève à 75.1%. le montant mobilisé jusqu'à cette date se chiffre à près de 1.05 milliards MRU, soit une hausse d'environ 94%.

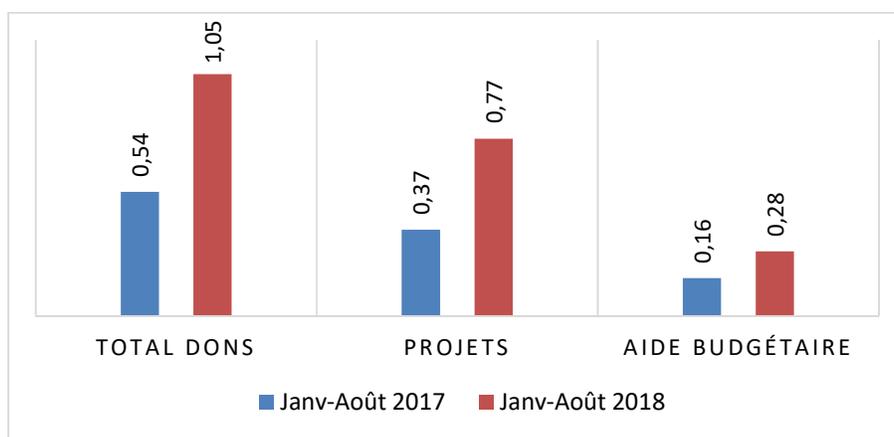


Figure 23: Etat de réalisation des dons janvier - août 2018

80. Il y'a lieu de noter que les prévisions des recettes inscrites dans la loi de finances initiale (LFI) 2018 ont été ajustées pour prendre en compte une hausse d'un milliard huit cent soixante-seize millions dix-sept mille neuf cent soixante-dix-huit (1 846 017 978) MRU. Cette hausse provient des recettes supplémentaires suivantes :

- 1.093.759.790 MRU de nivellement en compte de recettes exceptionnelles (729) des soldes créditeurs des comptes de dépôts des projets auprès du Trésor Public gelés au 31/12/2017 dans le cadre de l'opération d'intégration de ces projets au système RACHAD ;
- 210.000.000 MRU correspondant à des recettes exceptionnelles de l'Etat nivelées à partir de certains comptes à la BCM. Une partie de ces recettes d'un montant de 139,3 millions MRU émane de remboursements de particuliers au titre d'emprunts sur des lignes de crédits ouvertes sur garantie de l'Etat par certains bailleurs de fonds (FADES) au secteur privé. L'autre partie représente le reliquat de montants indûment perçus et remboursés par certains hommes d'affaires ;
- 542.258.188 MRU de recettes fiscales supplémentaires estimées sur la base des tendances de l'exécution budgétaire en recettes constatée au 30 juin 2018.
- Des économies de 26.910.897,20 MRU générées par la restructuration de six (6) départements ministériels.
- S'ajoute à ses recettes un retrait supplémentaire de 1,62 Milliard MRU destiné à financer le déficit du FAID.

III.2. Dépenses budgétaires

Dépenses totales

81. Le poids de l'Etat dans l'économie, mesuré par le ratio Dépenses publiques/PIB, est resté relativement stable, aux alentours de 28.5% au cours de trois dernières années. Il s'agit d'un niveau d'intervention qui permet de recentrer le rôle, le périmètre et les fonctions de l'Etat d'une part, et de favoriser le développement du secteur privé dans la production de la richesse, d'autre part. Dans ce cadre, la suppression, la fusion et le gel des créations d'établissements publics, le partenariat

public-privé et l'adoption de la nouvelle gestion managériale des finances publiques peuvent contribuer à la maîtrise des dépenses et à l'efficacité de l'Etat.

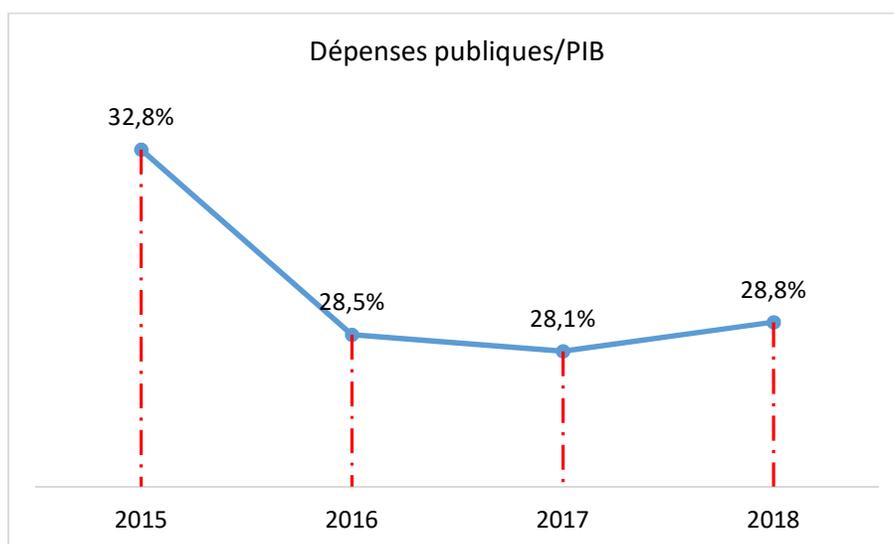


Figure 24: Ratio dépenses publiques au PIB

82. En 2018, les dépenses exécutées jusqu'au 31 août s'élèvent à 31.6 milliards MRU (y compris les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures), soit un taux d'exécution de 57.6% des montants inscrits dans la LFR 2018.
83. La répartition de ce montant selon le type du budget montre que les dépenses courantes représentent 67% du total et les dépenses d'investissements 33% dont 27% financé sur les ressources propres. Le taux d'exécution des dépenses courantes sur cette période est de 66.8% et celui des dépenses d'investissement est de 44.6% (25.9% pour l'investissement financé par extérieur et 53.8% pour l'investissement financé par intérieur). Il s'agit des taux d'exécution largement inférieurs aux taux enregistrés en 2017.

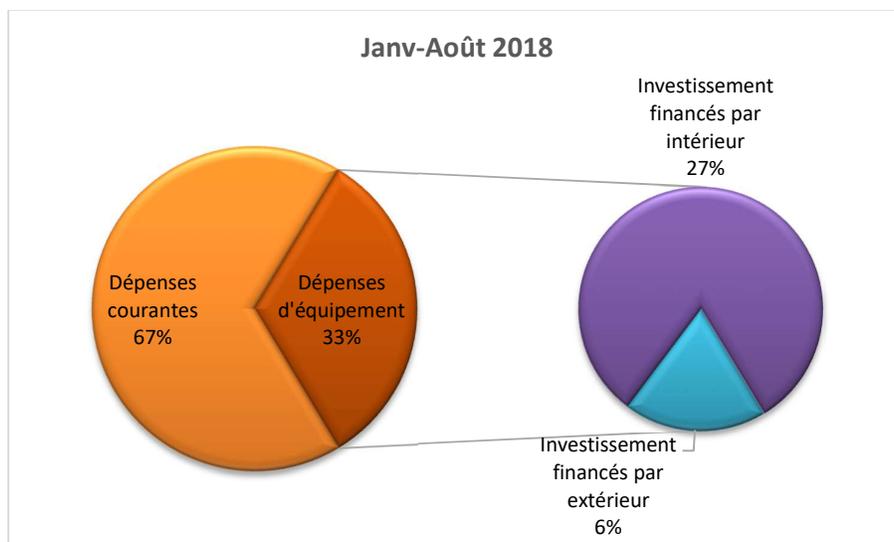


Figure 25: Exécution des dépenses et prêts nets au cours des 8 premiers mois de 2017

Dépenses courantes

84. En glissement annuel, le rythme d'exécution des dépenses courantes affiche une évolution contrastée : une progression des dépenses à caractère obligatoire et "rigide" (les salaires et traitements (+8%) et intérêts sur la dette (+43%)) et une régression des dépenses sur les biens et services (-14%) et les transferts courants (-10%).

85. Au 31 août 2018, le taux d'exécution des dépenses inscrites dans la LFR s'élève à 64.9% pour les traitements et salaires, 51.6% pour les biens et services et 41.6% pour les subventions et transferts.

Tableau 9: Exécution des dépenses courantes janvier-août 2018

	Janv-Août 2017	Janv-Août 2018	Variation
Salaires et traitements	8,8	9,5	8%
Biens et services	4,0	3,5	-14%
Transferts courants	2,9	2,6	-10%
Intérêts sur la dette publique	1,4	1,9	43%
Total Dépenses courantes	20,6	20,9	1%

86. L'évolution mensuelle des recettes et dépenses montre une synchronisation relative en 2017 et désynchronisation significative en 2018, ce qui confirme le constat précédent relatif au faible taux d'exécution des dépenses en 2018 par rapport à l'année 2017. Cette situation peut être expliquée par les mesures adoptées par les commissions de passation des marchés publics dans le cadre des réformes adoptées récemment, d'une part, et le niveau d'exécution des dépenses d'investissements d'autre part.

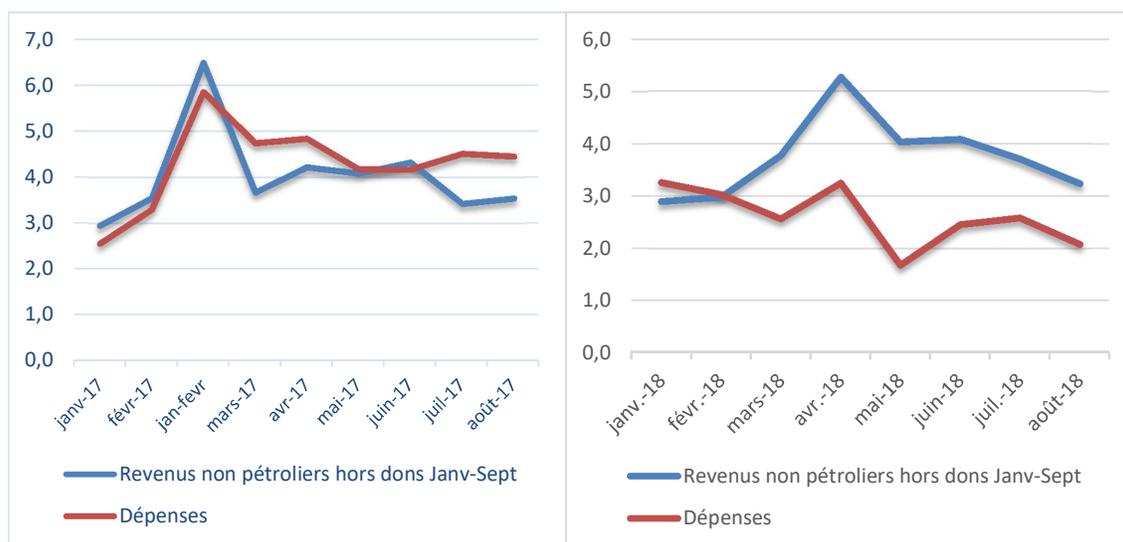


Figure 26: Evolution mensuelle comparée des recettes et des dépenses janvier –août 2017-2018

Traitements et salaires

87. Cette catégorie des dépenses courantes devrait passer de 12.98 milliards MRU en 2017 à 14.51 milliards en 2018, soit une augmentation de 1.53 milliards (11.8%). Elle représente 7,7% du PIB, 46% des dépenses courantes et 41% des recettes fiscales. Cette augmentation considérable peut être expliquée essentiellement par la prise en charge totale des salaires de tous les établissements publics à caractère administratif et l'apparition des salaires du personnel non permanent, dans la partie I du budget de l'Etat.

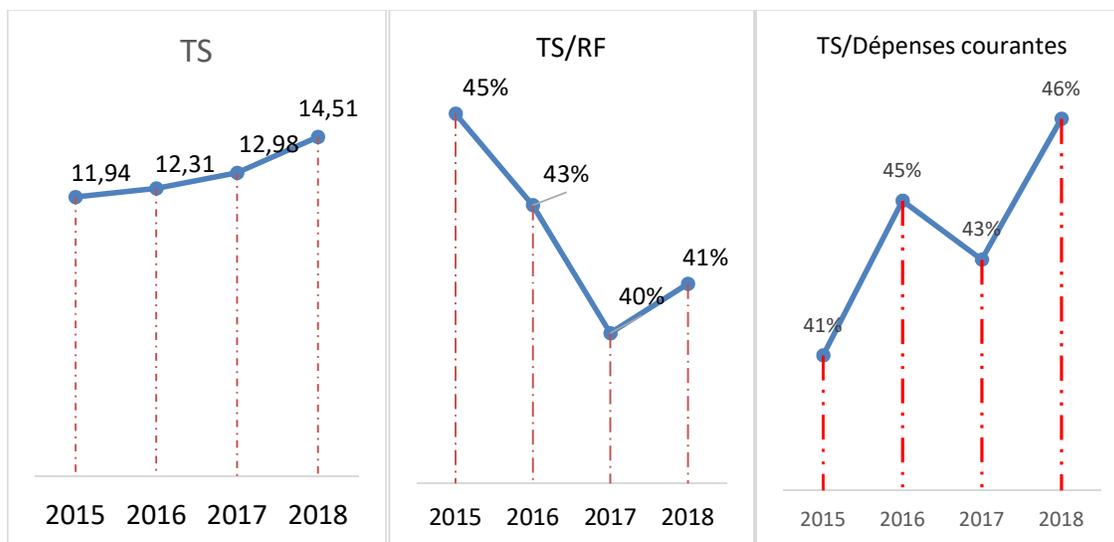


Figure 27: Principaux indicateurs des traitements et salaires 2015-2018

Dépenses sur biens et services

88. Contrairement à la rigidité et la durabilité des traitements et salaires, les dépenses sur biens et services représentent la composante des dépenses courantes la plus flexible. Elles devraient passer de 5.87 milliards MRU en 2016 à 6.41 milliards en 2017 puis à 6.74 milliards en 2018, soit un taux de croissance annuel de 9.2% et 5.1% respectivement. Cette tendance à la hausse est liée à la classification des transferts et subventions (Partie IV) des établissements publics sous forme des dépenses sur biens et services (Partie II). En 2018, cette catégorie des dépenses représente 22% des dépenses courantes et 3.6% du PIB.

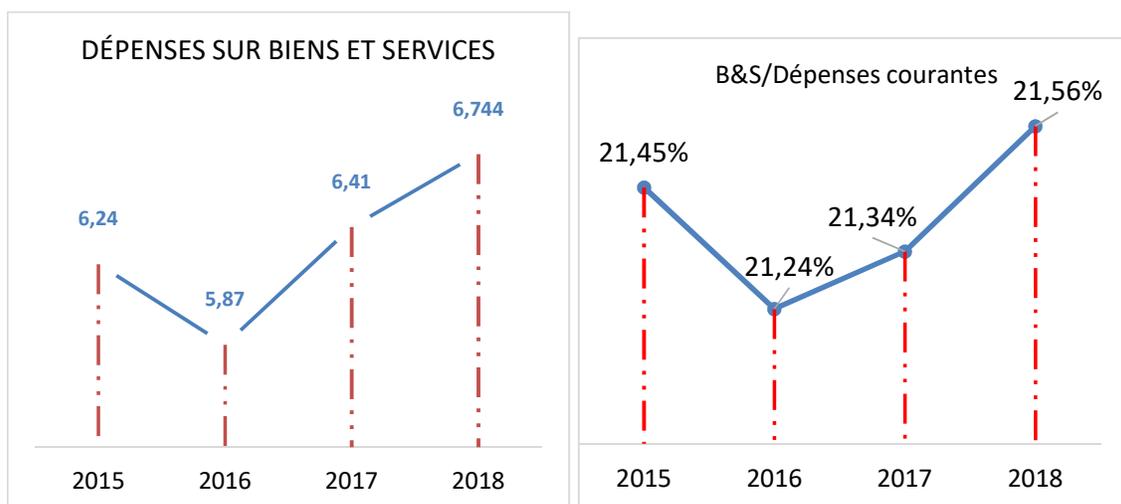


Figure 28: Principaux indicateurs des dépenses sur biens et services

Subventions et transferts

89. Cette catégorie des dépenses n'a cessé de baisser sous les effets conjugués de la volonté du Gouvernement de limiter cette rubrique et de l'intégration des dépenses des établissements publics dans le budget de l'Etat et le réseau automatisé de la chaîne de la dépense (RACHAD).

90. En 2018, les transferts et subventions devraient s'établir à 6.14 milliards MRU, soit 20% des dépenses courantes (3.99 milliards hors PU, soit 13%). La volatilité à cette rubrique est liée essentiellement aux programmes d'urgence qui visent à tempérer les effets néfastes des conditions climatiques extrêmes sur les populations les plus vulnérables, ou bien aux interventions de l'Etat pour des raisons sociales ou religieuses.

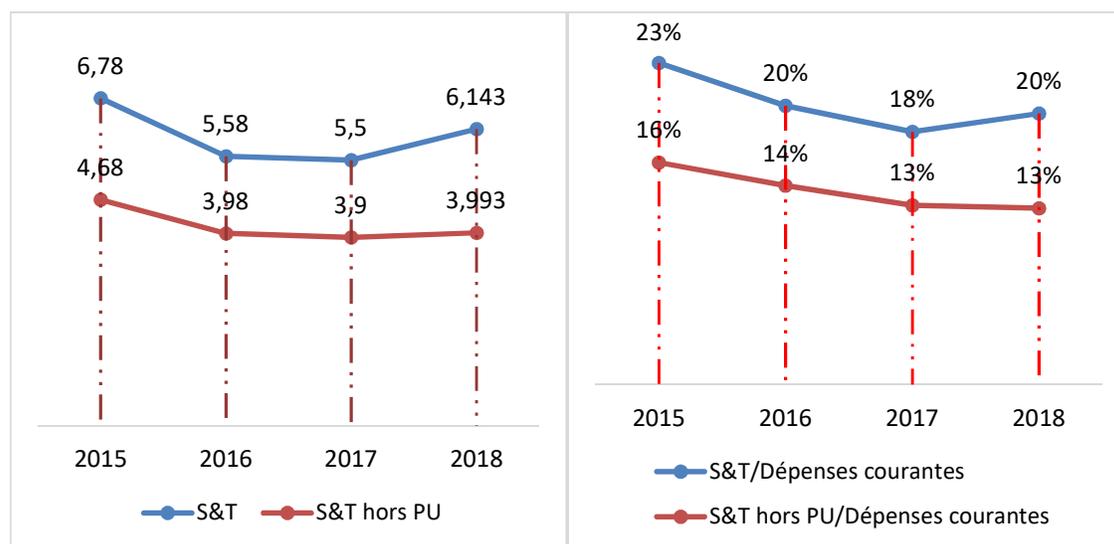


Figure 29: Principaux indicateurs des transferts et subventions

Projets de développement

91. En ce qui concerne l'exécution des projets de développement, en plus de la poursuite d'importants projets structurants en cours de réalisation (port de Tannit, port de NDiago, , AEP villes et villages de l'Est mauritanien à partir de Dhar, Programme d'aménagements hydro-agricoles, etc), l'année 2018 est marquée, en particulier, par le démarrage de travaux de construction :

- de la ligne de transmission de 225 KV Nouakchott-Nouadhibou;
- de la ligne d'interconnexion électrique (225 KV) Nouakchott-Zouerate;

- du Parc éolien de 100 MW à Boulenoir;
- de la route Zravia- Tamchekett, de la route Kiffa-Boumdeid, du tronçon Bénichab-route nationale1 et route nationale 4 et de la réhabilitation du tronçon Nouakchott-Boutilimit et du le tronçon Nouakchott-Bomberi;
- du Projet AEP Diguenni et Aioun à partir de la nappe de Dhar;
- du Projet d'aménagement du canal de Koundi; et
- du Projet de développement des filières inclusives (PRODEFI).

92. De plus, seize (16) conventions et accords de financement ont été signés entre janvier et juillet 2018 pour un montant global de plus de 202 millions de dollars US (7,2 milliards MRU), dont l'essentiel (plus de 90%) est constitué de dons non-remboursables. Les secteurs bénéficiaires de ces financements sont: énergie (29,6%), infrastructures de transport (23,1%), agriculture/sécurité alimentaire (17,8%), environnement (9,6%), éducation/santé (7,1%) et divers secteurs (12,8%). Les principales conventions de financement signées durant cette période sont:

Tableau 10: Conventions de financements

Conventions de financements	Bailleur de fonds	Nature de financement	Montant en M.USD
- Projet échangeurs carrefour Madrid	CHINE	DON	47,14
- Projet renforcement des investissements productifs et énergétiques en Mauritanie pour le développement durable des zones rurales (RIMDIR)	UE	DON	39,44
- Projet Appui régional à l'initiative pour l'irrigation au Sahel (PARIIS)	BM	DON	25,71
- Appui au projet gazier et renforcement des capacités institutionnelles en Mauritanie	IDA	DON	20,17
- Projet d'investissement de résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACAResIP)	IDA	DON	19,44
- Programme d'appui à la réforme de la justice (PARJ)	UE	DON	14,08
- Projet d'appui au Programme national de développement du secteur éducatif (PNDSE)/Phase II	AFD	DON	11,77

- Programme d'appui aux réformes économiques et à la diversification économique (PAREDE)/Phase II	FAD	PRÊT	5,83
- Programme d'appui à la sécurité alimentaire dans les régions du Gorgol et du Guidimakha (ASARIGG)	AFD	DON	5,48
TOTAL			189,06

93. Il y'a lieu de noter que les prévisions des dépenses inscrites dans la loi de finances initiale (LFI) 2018 ont été ajustées pour prendre en compte une hausse d'un milliard huit cent quarante-six millions dix-sept mille neuf cent soixante-dix-huit (1 846 017 978) MRU. Répartie de la manière suivante :

- Biens et services : ils augmenteront d'un montant de cent seize millions sept cents quarante milles trois cents quarante huit (116.740.348) MRU correspondant essentiellement au reliquat des charges des élections de septembre 2018 ;
- Subventions et transferts : ils augmenteront en valeur absolue de deux cents quatre-vingt deux millions huit cents milles MRU (282.800.000); ce montant prend en compte les effets des changements des organigrammes ainsi qu'une subvention de trois cent millions (300.000.000) MRU pour les hydrocarbures.
- Charges liées à la dette : ils augmenteront de deux cents trente-deux millions huit cents trente-deux mille cent quatre-vingt-onze Ouguiya (232 142 891) MRU destinés au paiement, en faveur de la Banque Centrale de Mauritanie, des échéances au titre de 2018 de la convention de l'Etat avec cette Institution ;
- Budget d'investissement : il enregistre une augmentation d'un milliard deux cents quatorze millions trois cents trente-quatre mille sept cents trente-neuf Ouguiya (1.214.334.739) MRU répartie entre :
 - La prise en charge des dépenses sur les projets dont les crédits ont été gelés au 31/12/2017, suite à leur intégration au système RACHAD pour un montant d'un milliard quatre vingt treize million sept cent

cinquante-neuf mille sept cent quatre-vingt-dix ouguiyas (1.093.759.790) MRU;

- La prise en charge de centvingt-deux millions cinq cents soixante-quatorze mille neuf cents quarante-neuf ouguiyas (122.574.949) MRU correspondant à la couverture du reliquat des paiements du projet de construction du nouveau Centre International de Conférences.
- Comptes d'affectation spéciale : ils augmenteront en dépense de 300 millions MRU relative à la prise en charge des dépenses faites sur CAS Pêche-union européenne.

III.3. Solde budgétaire

94. En 2018, le solde budgétaire global devrait présenter un excédent de 0,5765 milliard MRU, soit 0,3% du PIB non-extractif, contre 0.2% en 2017.

95. Quant au solde primaire, il devrait réaliser un excédent de 3.22 milliard MRU, soit 1.9% du PIB non-extractif, contre 1.2% en 2017.

IV. Perspectives économiques et financières pour 2019

96. Cette quatrième partie du REF présentera les objectifs macro-économiques et financiers et les principales orientations de la politique budgétaire ainsi que l'évolution des grandes masses de recettes et de dépenses du Projet de loi de finances initiale pour l'année 2017

IV.1. Objectifs macroéconomiques et financiers 2019

97. En dépit d'une conjoncture internationale peu favorable caractérisée notamment par la hausse des cours du pétrole ainsi que le faible niveau et la volatilité des prix des produits miniers, le Projet de loi de finances initiale pour l'année 2019 entend poursuivre la même dynamique que celle enclenchée au cours de ces dernières années. Il s'agit de : renforcer la mobilisation des ressources, améliorer l'efficacité de la dépense publique, investir dans le capital humain et les infrastructures économiques et sociales structurantes, tout en limitant les risques budgétaires, et renforcer les bases institutionnelles de l'Etat.

98. Ces objectifs sont en parfaite cohérence avec les trois (3) leviers stratégiques de la SCAPP: (i) promotion d'une croissance économique forte, inclusive et durable ; (ii) développement du capital humain et accès aux services de base; et (iii) renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions.

99. Globalement, le dynamisme de l'activité économique nationale devrait se renforcer en 2019 avec un taux de croissance du PIB en termes réels projeté à 4,6%, soit un gain de 1,1 point par rapport à 2018. Cette performance tient principalement aux bons résultats du secteur agropastoral (agriculture et élevage) et à l'affermissement des activités dans les sous-secteurs de la pêche ainsi que des constructions et travaux publics.

100. Le taux d'inflation serait maintenu à moins de 4% en moyenne annuelle; tandis que le niveau de réserves officielles permettrait de couvrir l'équivalent de 5,6 mois d'importations de biens et services.

101. Au niveau des finances publiques, les fondamentaux de la politique budgétaire demeurent inchangés. Cette politique reste caractérisée par la consolidation des acquis et la poursuite des efforts de rééquilibrage budgétaire à

travers, notamment : (i) l'optimisation du rendement fiscal à travers la poursuite des actions visant la simplification et la modernisation du système fiscal; (ii) la mise en cohérence des allocations budgétaires et l'amélioration de la qualité des dépenses pour atteindre les objectifs assignés à la SCAPP ; (iii) le renforcement de la viabilité de la dette publique à moyen terme ; et (iv) l'accroissement de l'espace budgétaire pour renforcer les efforts consentis en matière d'investissement avec comme objectifs : rattraper le gap de notre pays dans la réalisation d'infrastructures de soutien à la croissance, valoriser le potentiel productif de l'économie nationale, et promouvoir le développement du capital humain pour tirer pleinement parti du dividende démographique.

102. Dans ce cadre, les principales mesures initiées concernent notamment : (i) la numérisation du contentieux dans le système SYDONIA; (ii) le renforcement des actions de contrôle des contribuables; (iii) l'opérationnalisation de l'unité de gestion des risques en matière de respect des obligations fiscales; (iv) l'élimination de certaines exonérations jugées inefficaces; et (v) l'élaboration et la mise en œuvre des textes d'application de la Loi organique relative aux lois des finances (LOLF).

IV.2. Evolution des grandes masses du projet de budget 2018

103. **Le Projet de loi de finances initiale (PLFI) pour l'année 2019 s'équilibre, en recettes et en dépenses, à la somme de 68,87 milliards MRU contre 66,34 milliards MRU pour la LFI 2018, en augmentation de 2,53 milliards MRU en valeur absolue et 3,8% en valeur relative. En comparaison à la loi de finances rectificative (LFR) 2018, ce PLFI enregistre une hausse de 0,37 milliard MRU en valeur absolue et 0,5% en valeur relative.**
104. Le Budget général de l'Etat (BGE) est arrêté, en recettes et en dépenses, à une enveloppe de 54,12 milliards MRU, soit une progression de 2,28 milliards MRU en valeur absolue et 4,4% en valeur relative par rapport à la loi de finances initiale (LFI) 2018 (51,84 milliards MRU). Comparativement au budget rectificatif 2018 (54 milliards MRU), il enregistre une hausse de 0,13 milliard MRU en valeur absolue et 0,2% en valeur relative.

Ressources budgétaires

Continuer l'amélioration des recettes fiscales et contrôler les risques budgétaires pour maintenir le solde primaire positif..

105. L'orientation du Gouvernement en matière de mobilisation des ressources pour l'année 2019 est de continuer à améliorer la performance des recettes fiscales et d'assurer leur pérennité, et de saisir les opportunités offertes par la coopération avec les partenaires techniques et financiers (PTF), compte tenu de l'immensité des besoins auquel le pays doit faire face.

a. Ressources du budget général

106. Les ressources du budget général de l'Etat au titre de l'année 2019 sont évaluées à un montant de l'ordre de 54,56 milliards MRU, soit un niveau quasi-identique à celles de la LFR 2018 où elles se chiffraient à 54,55 milliards MRU.

107. Les ressources internes, constituées de recettes fiscales et non-fiscales, de recettes en capital, de recettes du CST, de recettes pétrolières et de recettes exceptionnelles, sont projetées à près de 53,46 milliards MRU en 2019 ; elles représentent 98% des ressources du budget général. Cette proportion dénote de la volonté du Gouvernement de donner la priorité à la mobilisation des recettes internes pour le financement de son programme de développement. Ces ressources se répartissent comme suit :

(i) recettes fiscales : elles passent de 35,26 à 37,93 milliards MRU entre 2018 et 2019, soit une hausse de 7,6% (2,67 milliards MRU), soutenue par la reprise économique attendue et le renforcement des recouvrements fiscaux. Elles procurent plus de 70% des ressources internes totales ;

(ii) recettes non-fiscales (y compris Comptes spéciaux du trésor) : elles sont estimées à 11,93 milliards MRU en 2019, enregistrant ainsi une baisse de 4,4% (-0,55 milliard MRU) par rapport à 2018, liée principalement à l'absence de prévisions, en termes des revenus, du Fonds d'assistance et d'intervention pour le développement (CAS/FAID), laquelle s'explique par l'appréciation du prix du pétrole sur le marché international, et au non versement de la compensation financière de

l'Accord de pêche avec l'Union européenne. Elles sont constituées principalement des recettes de pêche et des dividendes;

(iii) recettes en capital: elles sont chiffrées à 0,30 milliard MRU en 2019 contre 0,66 milliard MRU l'année précédente, en baisse de 0,36 milliard MRU. Elles sont constituées principalement des ventes de terrains;

(iv) recettes pétrolières: les tirages sur le Fonds national de revenus des hydrocarbures (FNRH) sont prévus pour 3 milliards MRU en 2019, contre 3,12 milliards MRU en 2018;

(v) autres ressources budgétaires (dons budgétaires et allègement de la dette): elles s'établiront à 1,10 milliards MRU en 2019 contre 1,65 milliard MRU pour l'année 2018, en baisse de 0,55 milliard MRU.

b. Ressources extérieures

108. Tenant compte de la bonne réputation dont jouit notre pays sur le plan international, la stratégie du Gouvernement pour l'année 2019 consistera à renforcer et à accroître notre capacité de mobilisation des financements extérieurs destinés aux projets et programmes de développement. Lorsqu'un pays comme la Mauritanie se trouve en phase de transformation structurelle de son économie (levier 1 de la SCAPP), les seules ressources propres ne suffisent pas pour financer les chantiers prioritaires, et le recours aux appuis extérieurs s'avère nécessaire.

109. Les financements extérieurs des projets et programmes d'investissements attendus pour l'année 2019 sont évalués à une enveloppe globale de 14,75 milliards MRU, soit une hausse de 0,25 milliard MRU, l'équivalent de 1,7% en termes relatifs comparativement à la loi de finances 2018 (14,50 milliards MRU); et sont répartis en:

(i) 10,48 milliards MRU de prêts-projets (y compris emprunts concessionnels), c'est à dire des projets et programmes d'investissements publics financés entièrement ou partiellement par des conventions de prêts signées avec les bailleurs de fonds; et

(ii) 4,27 milliards MRU au titre des dons en capital, c'est à dire des dons projets et programmes d'investissements financés sous forme de subventions non-remboursables par les partenaires au développement du pays.

110. Au total, les **ressources globales** du Projet de budget initial 2019 sont projetées à un montant de 69,31 milliards MRU, contre 69,05 milliards MRU dans le budget rectificatif 2018, en hausse de 0,26 milliard MRU en valeur absolue et 0,4% en valeur relative. Elles correspondent à l'ensemble des moyens financiers dont dispose l'Etat pour mettre en œuvre les actions inscrites dans le plan d'actions de la SCAPP pour l'année 2019.

Charges du budget de l'Etat

Poursuivre la rationalisation des dépenses courantes et affecter les marges budgétaires libérées aux investissements dans le capital humain et les secteurs stratégiques...

111. La rationalisation des dépenses courantes et l'amélioration de l'efficacité des investissements demeurent prioritaires pour le Gouvernement en matière de politique des finances publiques. L'objectif recherché est la restauration des marges budgétaires de l'Etat à travers la meilleure maîtrise de la masse salariale, l'optimisation des dépenses de consommation publique (biens et services et subventions et transferts) et l'accroissement des dépenses sociales (éducation, santé et protection sociale, eau potable, etc.) et dans les infrastructures de soutien à l'investissement privé.

112. Ainsi, le montant total des dépenses publiques programmées au titre du présent PLFI s'élève à 68,87 milliards MRU, soit une hausse de 0,37 milliard MRU en valeur absolue et 0,5% en valeur relative par rapport à la loi de finances rectificative 2018 (68,50 milliards MRU).

113. En termes d'analyse, les prévisions de dépenses par nature en 2019 se présentent comme suit:

(i) *les dépenses de personnel (traitements et salaires)* sont estimées à 15,60 milliards MRU en 2019, contre 14,51 milliards MRU en 2018, , d'où une augmentation de 7,5% (1,09 milliard MRU). Cette hausse est due essentiellement à l'incidence des

recrutements de 1.227 unités réparties entre le secteur de l'éducation (692), la santé (499) et la police (36) pour une enveloppe globale de 200 millions MRU, en plus de l'augmentation naturelle (glissement indiciaire, reclassement, vieillesse et technicité) des traitements et salaires des agents de l'Etat. Toutefois, le Gouvernement poursuivra la politique de gel de l'augmentation et du contrôle permanent des effectifs.

La masse salariale pèse fortement sur les finances publiques. En effet, ces dernières années, suite aux mesures de revalorisation et aux recrutements opérés principalement dans les secteurs sociaux et de la sécurité, les dépenses de personnel ont connu une tendance haussière passant de 8,37 milliards MRU en 2010 à 14,51 milliards en 2018 (soit 41,1% des recettes fiscales).

Parallèlement, des économies substantielles ont été réalisées grâce à des mesures de rationalisation et d'assainissement (nettoyage du fichier de la solde, contrôle des heures supplémentaires, vérification des conditions d'octroi d'indemnités, maîtrise des recrutements au niveau des établissements publics, etc.) conduites par les services du Ministère de l'économie et des finances (MEF) pour maîtriser l'évolution de ce poste budgétaire. Les marges budgétaires dégagées ainsi que les gains obtenus suite aux départs à la retraite ont permis de financer partiellement les avancements et les recrutements de nouveaux fonctionnaires et agents de l'Etat. Ces efforts ont été poursuivis en 2018 avec l'intégration dans le budget, au niveau des imputations budgétaires appropriées, des salaires de tous les établissements publics à caractère administratif (EPA) et du Personnel non-permanent (PNP).

(ii) pour ce qui est des autres dépenses de fonctionnement (biens et services, subventions et transferts et charges non-ventilées), le Gouvernement reste constant dans son objectif de rationalisation et de limitation stricte des dépenses jugées non productives. Dans ce cadre, il a été procédé au cours de ces dernières années à une réduction des subventions allouées à certains établissements publics et à l'optimisation des dépenses de consommation des biens et services.

En 2019, ces dépenses sont prévues pour un montant de 14,07 milliards MRU, correspondant à un léger recul de 0,3% (-0,04 milliard MRU) par rapport à son niveau de 2018 (14,11 milliards MRU). En plus du fonctionnement de l'administration centrale et des

subventions allouées aux groupes sociaux (bourses d'études, programme d'urgence...) ainsi qu'aux établissements et entités publics, cette enveloppe servira également à la prise en charge des dépenses liées à l'organisation de l'élection présidentielle en 2019 et de la marge déficitaire sur le différentiel des prix des hydrocarbures et du gaz.

(iii) le service de la dette publique (intérêts et amortissement) passe de 9 à 9,70 milliards MRU entre 2018 et 2019, soit une hausse de 7,7% (près de 0,69 milliard MRU) comparativement à la loi de finances 2018 . En plus des fluctuations du taux de change, cette hausse résulte essentiellement du remboursement du principal de la dette dû au titre des prêts-budgétaires contractés auprès du Fonds monétaire arabe (FMA) entre 2014 et 2016 pour la mise en œuvre du programme de réformes économiques ainsi que du versement des tranches échues des créances de la BCM sur l'Etat, suite au Protocole d'accord signé cette année.

Au total, les charges de fonctionnement courant de l'Etat s'élèvent à 32,74 milliards MRU en 2019, contre 31,27 milliards MRU en 2018, soit un accroissement de 1,47 milliard MRU en valeur absolue et d'environ 4,7% en valeur relative.

(iv) les dépenses sur Comptes spéciaux du trésor (CST) sont limitées à une enveloppe de 1,47 milliard MRU, en raison de la baisse des dépenses prévues sur les ressources du FAID, consécutive à la situation défavorable du différentiel des prix des hydrocarbures pour le budget.

Poursuivre le renforcement de l'efficacité des investissements et maintenir la priorité accordée aux dépenses sociales et aux infrastructures de soutien à la croissance...

114. Le Gouvernement a fait le choix ces dernières années d'exécuter un ambitieux programme d'investissements pour soutenir l'activité économique et mettre en place les conditions favorables permettant au secteur privé de créer de la richesse. Ce choix est matérialisé par le poids du budget d'investissement dans les dépenses de l'Etat, lequel est projeté à 41% en 2019, représentant ainsi le premier poste de dépenses.

115. Le Budget d'investissement pour l'exercice 2019 se chiffre à 28,04 milliards MRU pour un total de 310 projets. Il enregistre une hausse de 0,16 milliard MRU

en valeur absolue et 0,6% en valeur relative. Selon la source de financement, les dépenses d'investissement du PLFI 2019 se répartissent en:

(i) *investissements sur financements extérieurs* évalués à 14,75 milliards MRU, soit une augmentation de 1,7% (0,25 milliard MRU) par rapport à l'année 2018 ; ils sont constitués de dons-projets (ou aides non remboursables) avec 4,27 milliards MRU et de prêts-projets (y compris emprunts concessionnels) pour 10,48 milliards MRU;

(ii) *investissements sur fonds propres de l'Etat* prévus pour près de 13,29 milliards MRU, en légère baisse de 0,6% (-0,08 milliard MRU) en comparaison à la loi de finances 2018. Ils représentent plus de 47% du total des investissements programmés en 2019. Ces investissements comprennent : a) la contribution (ou contrepartie) de l'Etat à la mobilisation de certains financements extérieurs des projets et programmes publics; b) les engagements en cours ou nouveaux constitués d'actions et de projets financés entièrement sur ressources propres de l'Etat ; et c) les réserves générales du BCI (ou réserve de précaution) destinées à faire face en cours d'année à des dépenses soudaines imprévues.

116. Le tableau ci-dessous donne les principaux projets publics qui seront exécutés au cours de l'année 2019 et les allocations qui leur seront consacrées dans le budget de l'Etat:

Tableau 11: Principaux projets publics qui seront exécutés au cours de l'année 2019

Secteur/projet	Progr. 2019	
	(en M.MRU)	En % total BIE
1. Equipement et transport (secteur infrastructurel)	2 631,11	27,33
- Programme d'entretien routier	400,00	
- Contrat - Programme d'entretien des voiries urbaines/COPREUVU	300,00	
- Reconstruction route PK58-PK108 NKTT-Boutilimit	258,00	
- Travaux de réhabilitation des voiries de Néma et l'Aéroport	250,00	

RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2019

- Construction du tronçon Bénichab-route nationale 1 et route nationale 4	230,00	
- Construction de la Route Kaédi-Maghama	205,70	
- Construction de la route Zravia-Temchekett	160,00	
- Construction de la route Néma-Bangou-Bassiknou-Fassala	158,32	
- Construction de la route Kiffa-Boumdeid	150,00	
- Construction de la route Néma-NbeiketLehwache	114,00	
- Construction de l'Aéroport de Bir Oum Grein	104,09	
- Construction de la route Atar-Tidjikdja	101,00	
- Programme de désenclavement	100,00	
- Reconstruction de la route NKTT-Rosso	100,00	
2. Habitat et urbanisme (équipements collectifs)	1 796,84	19,08
- Construction/Réhabilitation bâtiments administratifs	1 355,00	
- Construction sièges conseils régionaux hors Nkctt	180,00	
- Programme national de regroupement de localités:	104,00	
- Développement urbain des Wilayas	80,00	
- Programme d'aménagement et de viabilisation	67,84	
- Construction d'infrastructures et travaux d'urbanisme/DGSN	40,00	
- Projet mille modules pour l'habitat social	10,00	
3. Développement rural (Agriculture, élevage et environnement)	1 438,00	14,93
- Programme d'aménagements hydro-agricoles	1 000,00	
- PDRI-Infrastructures et Aménagement Rural	299,00	
- PDRI-Elevage	103,00	
- Appui institutionnel au PNBA	36,00	
4. Développement du capital humain (Ressources humaines)	859,50	8,93
- Acquisition matériel et équipements biomédicaux	279,00	
- Projet d'appui à la santé maternelle et néonatale	164,00	

RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2019

- Contribution, réhabilitation des structures du PEV	10,00	
- Progr. accès et amélioration qualité éducation (PAAQE)	100,00	
- Construction locaux PEV au niveau des hôpitaux de Sélibaby et d'Aleg	100,00	
- Progr. national de dévpt du secteur éducatif (PNDSE)	35,00	
- Formation personnel de santé	35,00	
- Promotion de l'emploi des jeunes	32,00	
- Acquisition de vaccins	30,00	
- Appui à la Faculté de Médecine et à la mise en place des Masters	30,00	
- Projet d'appui au système de santé (INAYA)	17,75	
- Programme d'appui au secteur de la santé	16,75	
- Appui à la formation technique et professionnelle/KFW	10,00	
5. Hydraulique, assainissement et énergie (Autres services de base)	791,91	8,22
- Progr.dévpt et renforcement infrastructures électriques	400,00	
- Projet AEP Diguenni et Aioun à partir de la nappe de Dhar	77,33	
- Contrat-Programme Société nationale des forages et puits 2016-2019	52,50	
- Renforcement des systèmes d'AEP	50,00	
- Projet AftoutEchargui	47,55	
- Projet AEP et dévpt des oasis dans les zones rurales	47,50	
- Renforcement réseaux distribution eau à Nouakchott	30,02	
- Améliorat ^o de l'accès à l'eau potable & assainissement dans 5 Wilayas de la Mauritanie	26,00	
- Projet d'assainissement de Rosso	21,61	
- Programme de création et équipement de points d'eau	15,00	
- Réseau d'assainissement de la ville de Nouakchott	13,20	
- Programme National Intégré des Services d'Eau Rurale (PNISER)	11,20	
6. Projets transversaux (multisectoriels)	2 071,41	21,51
- Programme de LCP et les séquelles de l'esclavage	720,00	

- Opérations d'urgence	500,00	
- Fonds régional de développement	350,00	
- Programme d'appui à la restructuration des EPAs	200,00	
- Progr. national intégré d'appui à la décentralisat ^o , au dévpt local et à l'Emploi (PNIDDLE)	144,01	
- Fonds d'études et de formation prioritaires	100,00	
- Reconstitution stock national d sécurité alimentaire	57,40	
TOTAL GENERAL	9 628,77	72,48

* BIE: Budget investissement Etat

117. **En plus de cette enveloppe, un montant total de 0,50 milliard MRU sera prélevé sur les ressources des Comptes d'affectation spéciaux (CAS) pour financer d'autres projets stratégiques, notamment le « Pôle de développement du port de pêche artisanale de Tanit (0,20 milliard MRU) » et des « projets d'appui aux activités de développement du secteur de la pêche (0,30 milliards MRU) ».**

118. En résumé, le Projet de loi de finances initial (PLFI) pour l'année 2019 mettra l'accent sur la poursuite de la mise en œuvre des réformes et projets prioritaires pour soutenir la reprise de l'activité économique, améliorer l'efficacité de la dépense publique et accroître les dépenses dans les secteurs sociaux (éducation, santé et protection sociale, eau potable...) et les infrastructures structurantes.

Solde budgétaire

119. **Le solde budgétaire global projeté dans ce Projet de loi de finances pour l'année 2019 présente un excédent de 0,44 milliard MRU, soit l'équivalent de 0,2% du PIB non-extractif, contre un excédent de 0,57 milliard MRU (0,3% du PIB non-extractif) en 2018.**

120. Comparativement à la loi de finances 2018, la répartition des principaux flux du présent projet de budget pour l'année 2019, par poste budgétaire, est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau 12: La répartition des principaux flux du projet de budget pour l'année 2019

RESSOURCES, CHARGES ET SOLDE BUDGETAIRES (en MRU)				
NATURE DES RESSOURCES/CHARGES	LFR 2018	PLFI 2019	VARIATION EN %	
1. RESSOURCES BUDGETAIRES	54 304 842 793	54 562 458 153	257 615 360	0,47
Recettes fiscales (hors pétrole)	35 257 743 553	37 929 468 517	2 671 724 964	7,58
Recettes non-fiscales	11 388 339 450	11 222 989 636	-165 349 814	-1,45
Recettes en capital	655 000 000	300 000 000	-355 000 000	-54,20
Dons budgétaires	1 400 000 000	1 100 000 000	-300 000 000	-21,43
Comptes spéciaux du trésor	1 090 000 000	710 000 000	-380 000 000	-34,86
Contribution du compte pétrolier	3 120 000 000	3 000 000 000	-120 000 000	-3,85
Recettes exceptionnelles	1 393 759 790	300 000 000	-1 093 759 790	-78,48
2. ALLEGEMENT DE LA DETTE	248 980 000	---	-248 980 000	-100,00
TOTAL GENERAL DES RESSOURCES	54 553 822 793	54 562 458 153	8 635 360	0,02
3. CHARGES BUDGETAIRES				
3.1 Total dépenses de fonctionnement	31 271 559 239	32 744 321 653	1 472 762 413	4,71
Traitements et salaires	14 510 000 000	15 600 000 000	1 090 000 000	7,51
Dépenses sur biens et services	6 743 976 948	6 883 239 651	139 262 703	2,06
Subventions et transferts	6 142 800 000	5 898 082 602	-244 717 399	-3,98
Charges non-ventilées	1 222 639 400	1 286 699 400	64 060 000	5,24
Dépenses de fonctionnement (Hors intérêts dette)	28 619 416 348	29 668 021 653	1 048 605 304	3,66
Intérêts de la dette	2 652 142 891	3 076 300 000	424 157 109	15,99

RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2019

Dettes extérieures	2 000 000 000	2 046 300 000	46 300 000	2,32
Dettes intérieures	652 142 891	1 030 000 000	377 857 109	57,94
3.2 Dépenses en capital	19 717 098 139	19 904 240 000	187 141 861	0,95
Dépenses d'investissement (BIE)	13 367 098 139	13 285 000 000	-82 098 139	-0,61
Amortissement de la dette	6 350 000 000	6 619 240 000	269 240 000	4,24
3.3 Comptes spéciaux du trésor	3 000 000 000	1 470 000 000	-1 530 000 000	-51,00
Dépenses de fonctionnement	250 000 000	200 000 000	-50 000 000	-20,00
Dépenses d'investissement	2 300 000 000	500 000 000	-1 800 000 000	-78,26
Restructuration et prêts nets	450 000 000	770 000 000	320 000 000	71,11
TOTAL CHARGES BUDGETAIRES	53 988 657 378	54 118 561 653	129 904 274	0,24
EXCEDENT (+)/ DEFICIT (-) BUDGETAIRE	565 165 415	443 896 501		

Annexes

Annexe 1 : Indicateurs macroéconomiques

Années/Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018	2019
					Projeté	Projeté
	<i>Taux de croissance, en pourcentage</i>					
Croissance économique et prix						
PIB réel (base 1998 = 100)	5,6	0,4	1,8	3,0	3,5	5,7
PIB réel (base 1998 = 100) hors industries extractives	5,8	1,4	2,0	4,4	5,0	4,3
Déflateur du PIB	-9,2	-4,1	3,3	6,0	4,2	3,6
Taux d'inflation (IHPC)/Moyenne annuelle	3,8	0,5	1,5	2,5	3,7	4,8
Taux d'inflation (IHPC)/Fin de période	5,0	-3,8	2,8	2,7	4,7	5,0
Compte courant extérieur (en % du PIB)	-27,3	-19,8	-15,1	-10,8	-11,3	-11,3
Réserves officielles brutes						
En millions- US (fin de période)	639,1	822,8	824,4	805,6	870,7	1313,9
En mois d'imports de B - Snf	5,0	5,6	4,9	5,1	5,2	7,0
	<i>En % du PIB hors industries extractives</i>					
Opérations consolidées du Gouvernement						
Recettes et dons	29,4	32,6	31,7	31,2	31,0	32,0
Dépenses et prêts nets	34,7	36,3	32,3	31,3	31,2	31,8
Solde budgétaire global (dons inclus)	-4,3	-4,5	-1,5	0,2	0,3	0,7
Pour mémoire						
PIB nominal (en Milliards UM)	1626,5	1565,1	1647,3	1829,4	1956,1	2073,2
PIB Nominal hors industries extractives (en Mds UM)	1381,0	1413,3	1453,9	1572,6	1697,6	1795,2
PIB nominal (en Millions \$US)	5391,5	4832,1	4686,0	5124,9	5324,5	5296,0
Taux de change (UM/\$US)	312,6	338,9	356,5	355,0	379,8	404,7

Source : Autorités Mauritaniennes/services du FMI (Oct.2018)

Annexe 2 : Tableau des opérations financières de l'Etat

	30/09/2017	31/12/2017	31/08/2018	31/12/2018 (Prévisions)	Prév. 2019
Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières)	351,98	507,71	360,85	543,32	549,25
Recettes fiscales (hors pétrole)	242,51	322,92	251,79	352,84	379,29
Taxes sur les revenus et profits	77,80	100,13	78,20	105,47	118,51
Taxes sur les biens et services	123,13	165,94	119,69	172,94	181,16
Taxes sur le commerce international	38,95	53,79	40,06	59,49	64,11
Autres recettes fiscales	11,33	16,74	20,20	14,94	15,51
Reste à recouvrer de droits de douanes	-8,70	-13,67	-6,36		
Recettes non fiscales	87,38	148,79	66,83	145,27	125,23
Recettes de la pêche	34,53	66,88	30,79	70,10	65,10
Recettes minières	4,66	6,39	2,75	7,035	7
Dividendes et redevances Eses publiques	8,99	10,47	8,56	12,54	13,00
Dettes rétrocédée et recouvrements	0,00	0,00	0,00	7,00	3,09
Comptes spéciaux du Trésor	25,30	47,12	12,12	10,90	7
Recettes en capital	4,32	4,93	0,72	6,55	3,00
Autres	9,58	13,00	11,90	31,15	27,04
Dons	6,08	17,15	10,52	14,00	14,73
Recettes pétrolières (nettes)	16,00	18,85	31,71	31,20	30,00
Dépenses et prêts nets	364,61	494,08	303,03	547,59	550,22
Dépenses courantes	230,27	300,37	196,08	312,82	329,44
Interets	15,59	22,26	9,47	26,52	30,76
Interetsextérieurs	12,02	17,64	5,73	20,00	20,60
Interetsintérieurs	3,57	4,62	3,74	6,52	10,16
Dépenses d'équipement	129,69	192,13	101,87	227,77	213,08
Investissement financés par extérieure	27,06	37,83	19,19	74,10	75,23
Investissements financés par intérieur	102,63	154,30	82,68	153,67	137,85
Restructurations et prêts nets	4,65	1,59	5,08	7	7,7
Solde global ; dons compris (- = déficit)	-12,63	13,62	57,82	-4,27	-0,97
Solde primaire (Dons non compris) (- = Déficit)	-3,12	18,74	56,77	8,25	15,07

Source : TOFE (Septembre/Octobre 2018)

Annexe 3 : Equilibre budgétaire

I- BUDGET GENERAL	LFR 2018		PLFI 2019	
	RESSOURCES	CHARGES	RESSOURCES	CHARGES
A – OPERATIONS A CARACTERE DEFINITIF				
1.1. Dépenses de fonctionnement (y/c intérêts dette)		31 271 559 239		32 744 321 653
1.2. Dépenses en Capital		19 717 098 139		19 904 240 000
- Investissement		13 367 098 139		13 285 000 000
- Amortissement du capital de la dette		6 350 000 000		6 619 240 000
1.3. Recettes courantes	46 646 083 003		49 152 458 153	
1.4. Recettes en Capital	655 000 000		300 000 000	
1.5. Aides, dons, subventions	1 400 000 000		1 100 000 000	
1.6. Prélèvement sur le compte pétrolier	3 120 000 000		3 000 000 000	
1.7 Recettes exceptionnelles	1 393 759 790		300 000 000	
1.8. Déficit budgétaire	-	-	-	
1.9. Allègement de la dette	248 980 000		0	
1.10. Excédent	565 165 415		443 896 501	
	<u>52 898 657 378</u>	<u>50 988 657 378</u>	<u>53 408 561 653</u>	<u>52 648 561 653</u>
TOTAL DES OPERATIONS A CARACTERE DEFINITIF				
B - OPERATIONS A CARACTERE PROVISoire				
2. Comptes de prêts	5 000 000	255 000 000	5 000 000	439 000 000
2.1. Prêts consentis		255 000 000		439 000 000
2.2. Prêts remboursés	5 000 000		5 000 000	
3. Comptes d'avances	5 000 000	195 000 000	5 000 000	331 000 000
3.1. Avances consenties		195 000 000		331 000 000
3.2. Avances remboursées	5 000 000		5 000 000	
4. Participations				
4.1 Prise de participations		0		0
TOTAL DES OPERATIONS A CARACTERE PROVISoire	10000000	450000000	10000000	770000000
II-BUDGETS ANNEXES ET COMPTES D'AFFECTATION SPECIALE	1080000000	2550000000	700000000	700000000
1. Recettes	1 080 000 000	-	700 000 000	-
2. Dépenses		2550000000		700000000
TOTAL GENERAL DES RESSOURCES ET DES CHARGES	53 988 657 378	53 988 657 378	54 118 561 653	54 118 561 653

Annexe 4 : Dépenses budgétaires

DEPENSES BUDGETAIRES (MRU)

NATURE DES DEPENSES	LFR 2018	PLFI 2019	VARIATION	
			En UM	En %
Dépenses de fonctionnement (hors intérêts de la dette)	28 619 416 348	29 668 021 653	1 048 605 304	3,66
--- Traitements et salaires	14 510 000 000	15 600 000 000	1 090 000 000	7,51
--- Dépenses sur biens et services	6 743 976 948	6 883 239 651	139 262 703	2,06
--- Subventions et transferts	6 142 800 000	5 898 082 602	-244 717 399	-3,98
--- Charges non-ventilées	1 222 639 400	1 286 699 400	64 060 000	5,24
			-	=
Intérêts de la dette	2 652 142 891	3 076 300 000	424 157 109	15,99
--- Dette extérieure	2 000 000 000	2 046 300 000	46 300 000	2,32
--- Dette intérieure	652 142 891	1 030 000 000	377 857 109	57,94
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	31 271 559 239	32 744 321 653	1 472 762 413	4,71
DEPENSES EN CAPITAL	19 717 098 139	19 904 240 000	187 141 861	0,95
			-	-
Dépenses d'Investissement	13 367 098 139	13 285 000 000	-82 098 139	-0,61
--- Autofinancement	13 367 098 139	13 285 000 000	-82 098 139	-0,61
Amortissement de la dette	6 350 000 000	6 619 240 000	269 240 000	4,24
--- Dette extérieure	6 350 000 000	6 619 240 000	269 240 000	4,24
--- Dette intérieure			-	-
COMPTES SPECIAUX DU TRESOR PARTICIPAT°, AVANCES ET PRETS NETS	3 000 000 000	1 470 000 000	-1 530 000 000	-51,00
--- Prises de participations			-	-
--- Avances et prêts nets	450 000 000	770 000 000	320 000 000	71,11
--- Comptes d'affectation spéciale	2 550 000 000	700 000 000	-1 850 000 000	-72,55
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	53 988 657 378	54 118 561 653	129 904 274	0,24

Annexe 5: Ressources budgétaires

RESSOURCES	LFR 2018	PLFI 2019	VARIATION	
			UM	%
--- Recettes fiscales	35 257 743 553	37 929 468 517	2 671 724 964	7,58
--- Recettes non fiscales	11 388 339 450	11 222 989 636	-165 349 814	-1,45
--- Recettes en capital	655 000 000	300 000 000	-355 000 000	-54,20
--- Appuis budgétaires	1 400 000 000	1 100 000 000	-300 000 000	-21,43
--- Remboursement prêts et avances	10 000 000	10 000 000	-	-
--- Comptes d'affectation spéciale	1 080 000 000	700 000 000	-380 000 000	-35,19
--- Recettes exceptionnelles	1 393 759 790	300 000 000	-1 093 759 790	
--- Allègement de la dette	248 980 000	0	-248 980 000	-100,00
--- Prélèvement du compte pétrolier	3 120 000 000	3 000 000 000	-120 000 000	-3,85
TOTAL RESSOURCES BUDGETAIRES	54 553 822 793	54 562 458 153	8 635 360	0,02
--- Excédent (+)/Déficit (-) budgétaire	565 165 415	443 896 501	-121 268 914	-21,46
TOTAL GENERAL DES RESSOURCES	53 988 657 378	54 118 561 653	129 904 274	0,24